

Guerre au Soudan :
L'ONU alerte sur une tragédie humanitaire à El-Fasher

P-11

Air Algérie lance deux
lignes reliant Alger à
Guangzhou et Rotterdam

P-16



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION /Mercredi 29 Octobre 2025//N° 1193// PRIX 20DA

Financement du développement des infrastructures du continent

L'Algérie réaffirme son plein engagement en faveur d'une Afrique unie et prospère

p- 03



**III FINANCING SUMMIT FOR
AFRICA'S INFRASTRUCTURE
DEVELOPMENT**

Luanda | 28 – 31 October 2025

Le président Tebboune réaffirme la détermination de l'Algérie à contribuer activement à la construction d'une Afrique intégrée, forte et prospère. Au Sommet africain du financement des infrastructures, le chef de l'Etat a appelé à faire de l'investissement continental un levier de souveraineté économique et d'intégration durable.



Industrie pharmaceutique :

Le ML3 de l'OMS, levier pour conquérir les marchés internationaux

P-05

**Huawei ouvre les inscriptions
au concours ICT Competition**



P-05

**Les meilleurs talents à l'assaut
du numérique mondial**

Algériens et Russes en discutent à Alger

P-04

L'énergie nucléaire au service de la santé

Le partenariat algéro-russe autour du nucléaire civil franchit une nouvelle étape. Le gouvernement veut transformer cette énergie en outil de progrès scientifique et médical, tout en renforçant les capacités nationales en matière de santé, d'eau et d'agriculture.



Algériens et Russes en discutent à Alger

L'énergie nucléaire au service de la santé

Un colloque conjoint entre Alger et Moscou explore les perspectives offertes par les usages pacifiques du nucléaire. La priorité est donnée aux applications médicales, conformément à la stratégie nationale de modernisation du système de santé et de soutien à la recherche appliquée.



Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, hier, la cérémonie d'ouverture du colloque conjoint algéro-russe consacré aux « applications non électriques de l'énergie nucléaire ». Organisé sur deux jours en partenariat entre le Commissariat à l'énergie atomique (COMENA) et l'Agence fédérale russe de l'énergie atomique (Rosatom), cet événement vise à approfondir la coopération scientifique et technique entre les deux pays dans le domaine des usages pacifiques du nucléaire, indique un communiqué du ministère. Dans son allocution d'ouverture, Adjal a rappelé « la profondeur des relations

historiques unissant l'Algérie et la Fédération de Russie », soulignant que cette rencontre intervient à un moment où le gouvernement algérien accorde une attention particulière à la lutte contre le cancer et à la promotion de la médecine nucléaire. Conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre a précisé que les investissements dans le domaine nucléaire doivent être orientés vers des applications médicales, notamment la radiothérapie et les traitements des maladies nécessitant l'utilisation de cette technologie. Adjal a mis en avant le vaste champ d'applications de l'énergie nucléaire dans

des secteurs essentiels tels que l'énergie, l'agriculture, l'industrie et la gestion des ressources hydriques, en particulier le dessalement de l'eau de mer et la lutte contre la sécheresse. Il a également évoqué le programme national visant à développer la production locale de radiopharmaceutiques afin de répondre à la demande croissante, sécuriser l'approvisionnement et garantir une disponibilité continue des produits. Cette approche permettra, selon lui, de réduire les importations, d'améliorer la prise en charge des patients et de raccourcir les délais d'accès aux soins. Le ministre a insisté sur la valeur de ce colloque en tant qu'espace d'échanges d'expériences et de transfert de savoir-faire, notamment grâce à la riche expertise de « Rosatom » dans les domaines de la médecine nucléaire et de la production d'isotopes radioactifs. Il a également évoqué les perspectives de développement des petits réacteurs modulaires, susceptibles de servir à la production d'électricité et au dessalement de l'eau, dans une logique de durabilité et de diversification énergétique. Adjal a enfin souligné l'importance de mettre en place des mécanismes concrets de coopération pour optimiser les usages pacifiques de l'énergie nucléaire, estimant que cette technologie constitue un levier stratégique pour relever les défis futurs dans les secteurs vitaux de la santé, de l'énergie, de l'agriculture et de l'eau. Le colloque s'est tenu au siège du ministère, en présence du Commissaire à l'énergie atomique, du président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), du président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer (CNPLCC), du président de l'Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires (ANSSN), ainsi que de nombreux experts de « Rosatom » et de cadres du ministère.

R.N.

Relations bilatérales

Une nouvelle impulsion à la coopération algéro-chinoise

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a reçu, hier, le vice-président de l'Agence chinoise de coopération internationale pour le développement (CIDCA), Liu Junfeng. Cette rencontre entre Chaib et le vice-président de la CIDCA a permis « l'examen et l'échange de vues sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans ses volets technique et de développement, notamment à travers la valorisation du partenariat algéro-chinois dans les domaines d'intérêt commun », indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. À cette occasion, les deux parties ont signé un accord de coopération dans le domaine du développement, en vertu duquel des projets prioritaires seront concrétisés, à même de contribuer à la consolidation de l'économie nationale et à l'ouverture de perspectives prometteuses de développement dans notre pays », souligne le document. Liu Junfeng est en visite de travail en Algérie, du 27 au 29 octobre 2025. La visite de M. Liu s'inscrit ainsi dans une dynamique d'intensification des relations bilatérales entre Alger et Pékin, marquées ces dernières années par une multiplication des projets conjoints et des échanges de haut niveau, traduisant la solidité d'un partenariat stratégique qui ne cesse de se renforcer.

Enseignement et ouverture internationale

L'anglais s'impose à l'École supérieure de la Sécurité sociale

Dans le cadre de la réforme pédagogique, certains modules seront désormais dispensés en anglais afin d'attirer davantage d'étudiants étrangers. L'École supérieure de la Sécurité sociale (ESSS) Mohamed Salah Mentouri s'apprête à engager une série de réformes pédagogiques destinées à renforcer la qualité de l'enseignement et des formations qu'elle dispense. Ces changements visent notamment à introduire l'enseignement en langue anglaise pour certains modules, à recentrer les cours sur les fondamentaux du service public et à intégrer l'histoire nationale dans les programmes. Ces orientations ont été annoncées par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, lors d'une visite effectuée hier à l'école. Il a souligné la nécessité d'ouvrir cet établissement d'excellence sur son environnement

socioéconomique. « L'école ne doit pas se limiter au seul domaine de la sécurité sociale, mais s'ouvrir à d'autres spécialités et formations, telles que le management des organisations publiques, qui pourrait être proposé sous forme de master », a déclaré le ministre. Dans le même esprit, M. Saihi a insisté sur l'importance d'enseigner en anglais plutôt qu'en français, dans l'objectif de renforcer l'attractivité de l'école auprès des étudiants étrangers, notamment africains. « L'anglais est une langue universelle, et la plupart des ouvrages de management sont rédigés dans cette langue. Il est donc essentiel d'aller directement à la source », a-t-il expliqué, tout en encourageant les étudiants à rédiger leurs mémoires de fin d'études en anglais. Le ministre a également appelé à enrichir le programme pédagogique par des modules centrés sur les valeurs du

service public. « Le service public repose sur deux principes essentiels : servir l'État et servir le citoyen. Ces principes doivent être au cœur de la formation, afin de préparer des cadres conscients de leur rôle dans le développement de la nation », a-t-il affirmé. Saihi a également plaidé pour l'introduction systématique d'un module d'histoire nationale dès le début de chaque promotion, estimant que la formation des futurs cadres doit s'appuyer sur la connaissance de l'identité et des valeurs du pays. Évoquant le cadre juridique de l'école, le ministre a souligné qu'il lui offre la possibilité de développer des formations de postgraduation et de renforcer la recherche scientifique. « Le domaine de la sécurité sociale a un besoin urgent de recherche. L'ESSS constitue un instrument clé pour y répondre », a-t-il ajouté. Les missions de l'école portent sur

le renforcement du niveau d'encadrement, la modernisation des systèmes de gestion et la promotion d'une formation alliant rigueur scientifique et expérience professionnelle. L'objectif est d'assurer un service public plus performant et de consolider la pérennité des systèmes de protection sociale. Placée sous la tutelle administrative du ministère du Travail et la tutelle pédagogique du ministère de l'Enseignement supérieur, l'ESSS délivre des masters professionnalisants dans plusieurs spécialités : droit de la protection sociale, management, systèmes d'information et transition numérique, ainsi que calcul des risques financiers. Depuis sa création en 2014, l'école a formé dix promotions, totalisant 640 diplômés, et s'impose aujourd'hui comme un pôle d'excellence dans le domaine de la sécurité sociale à l'échelle maghrébine et africaine.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : **agence.regie@anep.com.dz**
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Financement du développement des infrastructures du continent

L'Algérie réaffirme son plein engagement en faveur d'une Afrique unie et prospère

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé que l'Algérie demeure pleinement engagée, à travers toutes les étapes de son histoire, dans un rôle actif de soutien au développement du continent africain.



■ Par Youcef S.

Dans une allocution prononcée en son nom par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, à l'occasion du 3^e Sommet sur le financement du développement des infrastructures en Afrique, tenu à Luanda, le chef de l'État a souligné que l'Algérie reste convaincue de l'unité du destin africain et attachée aux principes de solidarité et de fraternité. Il a rappelé que l'Algérie a lancé plusieurs mégaprojets stratégiques à dimension continentale, mobilisant ses ressources locales et s'ouvrant à des partenariats innovants et multilatéraux, en collaboration avec les institutions financières régionales et internationales. Ces initiatives traduisent, a-t-il dit, ajouté, la conviction profonde que la coopération et l'intégration constituent la voie la plus sûre vers une prospérité partagée. Parmi ces projets, il a cité la route transsaharienne reliant l'Algérie à cinq pays africains, un axe vital favorisant le désenclavement du Sahel et la création d'un carrefour économique et commercial. Le président Tebboune a également évoqué le raccordement du Sud algérien au réseau ferroviaire national, qui s'inscrit dans une vision visant à étendre cette interconnexion aux pays voisins pour renforcer l'intégration régionale. Il a aussi évoqué la route Tindouf-Zouerate (Mauritanie), financée par l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AACISD), facilitant la jonction entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, ainsi que la dorsale transsaharienne à fibre optique, destinée à renforcer l'infrastructure numérique du continent et à soutenir l'économie numérique dans le Sahel. Le chef de l'État a, en outre, mis en avant le projet de gazoduc transsaharien Nigeria-Algérie via le Niger, qualifié de maillon stratégique de la coopération énergétique africaine et du partenariat Sud-Sud. Il a expliqué que l'investissement dans les infrastructures demeure un levier essentiel de croissance

et un facteur clé d'attractivité économique, capable d'accroître la résilience et la compétitivité des économies africaines. Le président de la République a souligné que les infrastructures ne sont pas de simples ouvrages physiques, mais les artères du développement, les clés de l'intégration continentale et un pilier essentiel de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Dans ce contexte, il a insisté sur la nécessité de créer un environnement propice à la circulation des personnes, des biens et des services, à travers un réseau interconnecté de routes, de ports, de chemins de fer, d'infrastructures numériques et énergétiques, afin de renforcer l'intégration régionale et d'unifier les marchés africains. Convaincu du rôle structurant des infrastructures dans la souveraineté économique du continent, le président Tebboune a appelé à une vision claire et pragmatique, dépassant les simples engagements politiques pour se traduire par des mécanismes de mise en œuvre concrets. Il a préconisé l'accélération de la réalisation des projets continentaux majeurs, inscrits dans l'initiative africaine pour le développement des infrastructures, selon un calendrier précis et avec un suivi technique et politique régulier. Il a également proposé la création d'un mécanisme de coordination permanent entre les États africains, l'Union africaine et les institutions financières régionales, afin d'assurer la bonne exécution des projets et l'échange d'expertises. Il a insisté sur la nécessité de lever les obstacles techniques et financiers, d'encourager les partenariats public-privé et de mobiliser les ressources africaines avant de recourir aux financements extérieurs, notamment par la création de fonds souverains africains communs. L'accent doit être mis, selon lui, sur les projets à fort impact continental, susceptibles de créer des emplois, d'interconnecter les économies et de renforcer la sécurité alimentaire, énergétique et numérique du continent. Le président Tebboune

a, par ailleurs, rappelé que l'Algérie poursuit la mise en œuvre de cinquante projets d'infrastructures majeurs dans le cadre d'une stratégie nationale ambitieuse visant à diversifier l'économie et à accroître sa compétitivité. Parmi eux figurent deux projets ferroviaires stratégiques : l'un reliant la mine de fer de Gara Djebilet à Béchar sur 950 km, et l'autre reliant le port d'Annaba à Djebel Onk (Tébessa) sur 420 km. L'Algérie œuvre aussi à la réalisation de cinq nouvelles stations de dessalement d'eau de mer à Oran, Tipasa, El Tarf, Boumerdès (Cap Djinet) et Béjaïa, à l'extension du métro d'Alger jusqu'à l'aéroport international, et à un vaste programme de construction de deux millions de logements, répartis sur tout le territoire national. Consciente du rôle central du numérique, l'Algérie investit également dans le renforcement de son infrastructure technologique, afin de devenir un pôle régional des télécommunications et de l'économie numérique, et d'intégrer son économie dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Le chef de l'État a souligné que la concrétisation de ces ambitions nécessite une volonté collective forte, traduisant les paroles en actions et les intentions en réalisations tangibles. « Les infrastructures, a-t-il affirmé, ne sont pas de simples constructions, mais un outil de transformation et le reflet de la volonté des nations africaines de bâtir une Afrique nouvelle, prospère et souveraine. » Et de conclure : « L'intégration africaine ne doit plus rester un slogan. Elle deviendra une réalité lorsque nos projets continentaux seront le fruit d'une vision africaine authentique, portée par nos peuples et leurs aspirations. » Le président Tebboune a enfin réitéré la pleine disponibilité de l'Algérie à œuvrer aux côtés de ses partenaires africains et des institutions de l'Union africaine, en vue de consolider l'intégration continentale et de bâtir une Afrique unie, forte et prospère, tournée résolument vers l'avenir.

Y.S.

ÉDITORIAL
L'EXPRESS

Alger, au coeur de l'Afrique

■ Par Merouane Korsou

L'Algérie a toujours été africaine. Et elle n'a jamais, depuis les tout premiers instants de son indépendance, renié autant son appartenance à l'ensemble territorial et géopolitique africain, que milité au sein de l'Organisation de l'unité africaine, ancêtre de l'UA, pour les idéaux de paix, de liberté, de développement inclusif et de prospérité partagée entre toutes les nations africaines. Mieux, l'Algérie a été un puissant rempart contre tous les impérialismes et les néocolonialismes qui voulaient jouer les prolongations au sortir des indépendances africaines, et mettre un frein, en plus, au développement des pays nouvellement indépendants. De 1965 à nos jours, l'Algérie, en pleine mutation de son économie et de construction de ses infrastructures, ses routes, ses moyens de transports, ses sources d'approvisionnement énergétiques, n'a jamais oublié sa part dans le développement socio-économique et l'émancipation culturelle des peuples africains. À l'occasion de la tenue à Luanda, la capitale de l'Angola, qui a acquis son indépendance de haute lutte contre les mercenaires de tous bords dont les Jonas Savimbi et les nostalgiques de l'apartheid de tous les temps, du 3^e Sommet sur le financement du développement des infrastructures en Afrique, le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune a tenu autant à réaffirmer la volonté de l'Algérie d'être aux côtés des pays amis dans leurs efforts de développement social et économique que de contribuer elle également à un développement multisectoriel et intégré du continent africain. Plaidant pour un développement constant et intégré dans lequel l'Algérie aura une part importante, le président Tebboune a également rappelé, dans une allocution lue en son nom par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, les réalisations infrastructurelles de l'Algérie, qui entrent dans l'effort global de mise en place dans le continent africain de toutes les infrastructures et les éléments nécessaires pour un développement intégré, durable et constant en Afrique. L'Algérie a dans ce sens mis en œuvre des projets titanesques de rapprochement entre les pays voisins et au-delà, comme la Transsaharienne qui relie cinq pays africains et participe au désenclavement des pays du Sahel, tout en transformant ce corridor en carrefour économique et commercial névralgique. Il y a également, et ce n'est pas une coquetterie de le dire, la route entre Tindouf et Zouerate en Mauritanie, le futur gazoduc entre l'Algérie et la Nigeria qui transite par le Niger, des projets qui, une fois réalisés, vont structurer les échanges marchands, le commerce entre les pays de l'Afrique de l'Ouest et, surtout, apporter une énergie propre aux populations du Sahel, qui pourront dans les toutes prochaines années, bénéficier de l'électricité et d'une énergie en abondance en provenance des champs gaziers algériens vers les consommateurs africains. L'Afrique ne dépendra plus des conglomérats occidentaux qui vampirisent ses richesses naturelles, et aura les moyens de s'auto-développer par ses propres ressources dans un effort global de partage de se Nations des responsabilités et des objectifs pour que demain le continent noir ne devienne ni une "poule aux œufs d'or" pour les franchises cotées en bourses à New York ou Londres et Francfort, encore moins une poubelle de l'Europe pour ses produits usagés et à moitié consommés. En un mot comme en cent, l'Afrique, et l'Algérie en est persuadée, ne doit plus compter que sur ses propres ressources, financières, humaines, matérielles, pour se prendre en charge dans tous les domaines, et construire son avenir, loin des diktats politiques des anciennes puissances coloniales, ou des potentats locaux autoproclamés. Non, l'Algérie, et le discours à Luanda du président Tebboune le rappelle, a mis en œuvre une politique de développement national qui puisse ensuite se répercuter par ses effets structurants sur celui de ses pays voisins et des régions frontalières, dont notamment une belle infrastructure routière (Transsaharienne), ferroviaire avec le futur train à grande vitesse qui va relier la capitale algérienne à celle du Hoggar, Tamanrasset, sur près de 2039 km, le gazoduc reliant les champs algériens au Nigeria via le Niger, et d'autres mégaprojets en cours de réalisation qui vont rapprocher les pays africains dans un formidable développement intégré du continent. L'Algérie aura une fois de plus confirmé et affirmé sa pleine disponibilité à participer au développement du continent et au bien-être de ses populations.

M. K.

36^e session du Conseil des ministres arabes de l'Environnement

Vers un renforcement de la coopération régionale pour la durabilité écologique

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, participe à Nouakchott (Mauritanie) aux travaux de la 36^e session du Conseil des ministres arabes chargés de l'Environnement, ainsi qu'à la 4^e édition du Forum arabe pour l'environnement (AFEN4). Cette participation s'inscrit dans le cadre du

renforcement de la coopération arabe commune dans les domaines de la protection de l'environnement et du développement durable. Les travaux porteront notamment sur les moyens de faire face aux principaux défis environnementaux que connaît la région, tels que les changements climatiques, la pollution ou encore la désertification. En

marge de cette rencontre, la ministre tiendra plusieurs entretiens bilatéraux avec ses homologues arabes afin d'examiner les projets de coopération futurs et de consolider les partenariats bilatéraux et multilatéraux entre les États membres du Conseil des ministres arabes de l'Environnement.

Ils clarifient leur position

Les États-Unis prônent une solution « acceptable pour le Maroc et le Sahara occidental »

Quelques jours après les déclarations de Steve Wittkof, un autre proche de Donald Trump, Massad Boulos, conseiller du président américain pour l'Afrique, a précisé la position de Washington sur le dossier du Sahara occidental, soulignant ainsi que les États-Unis restent favorables à une issue négociée, « acceptable pour le Maroc et le Sahara occidental ».



Quelques jours après les déclarations de Steve Wittkof, un autre proche de Donald Trump s'est exprimé sur le dossier du Sahara occidental. Dans des déclarations à des médias, Massad Boulos, conseiller du président américain pour l'Afrique, a précisé la position de Washington sur ce conflit qui oppose le Maroc au Sahara occidental. Le responsable américain a rappelé que la position de l'administration Trump demeurerait « très claire » : le président Trump a reconnu la souveraineté du Maroc sur le territoire, dans le cadre de la proposition d'autonomie formulée par Rabat en 2007. Il a toutefois souligné que cette position n'excluait pas « une évolution vers une solution acceptable par tous ». « Le président Trump a reconnu la souveraineté du Maroc sur ce Sahara, dans le cadre évidemment de la proposition marocaine d'autonomie de 2007. Mais dans le même temps, il a incité les deux parties à entamer immédiatement

des négociations pour parvenir, le plus vite possible, à une solution qui soit acceptable pour les deux parties », a affirmé Massad Boulos. Évoquant la résolution attendue du Conseil de sécurité des Nations unies sur le renouvellement du mandat de la Minurso, le conseiller américain a précisé que « toutes les questions sont discutables », y compris la durée de ce mandat, qui pourrait être prolongée de trois ou six mois. « C'est en cours de discussion et il est certain qu'il y aura une issue satisfaisante pour tous », a-t-il ajouté, estimant que les positions pouvaient « toujours évoluer vers des délais qui contentent toutes les parties ». Massad Boulos a indiqué que Washington travaillait « avec tous les partenaires et alliés » pour parvenir à une décision du Conseil de sécurité « qui contente toutes les parties, dans la mesure du possible ». Il a insisté sur le fait que la diplomatie américaine restait ouverte à « des propositions ou des idées fructueuses et constructives », sus-

ceptibles d'enrichir les discussions entre le Maroc et le Sahara occidental. « Nous considérons la proposition marocaine comme le meilleur cadre possible », a-t-il poursuivi, tout en soulignant que les négociations devaient permettre aux deux parties d'explorer des options réalistes et durables. « Il n'est pas possible de contenter toutes les parties dès la première ou la deuxième proposition. Ces choses-là sont discutables », a-t-il précisé. Le conseiller de Donald Trump s'est par ailleurs dit confiant dans la perspective d'une reprise du dialogue. Selon lui, le vote de cette semaine au Conseil de sécurité pourrait marquer « le début d'un processus » vers une solution définitive. « Nous sommes optimistes », a-t-il conclu, affirmant que Washington demeure déterminé à soutenir un règlement politique fondé sur la négociation entre le Maroc et le Sahara occidental, et qui soit « acceptable pour les deux parties ».

Y. B.

En raison de son parti pris systématique contre les Palestiniens Le New York Times rejeté par plus de 100 auteurs et chercheurs aux États-Unis

Hakim H.

Plus de 300 écrivains, chercheurs et personnalités publiques ont exprimé leur refus de contribuer à la rubrique Opinion du New York Times dans le cadre d'une initiative collective visant à dénoncer le rôle joué par ce journal dans le génocide à Gaza. Sur le site internet dédié à cette campagne, les participants ont souligné l'impérieuse nécessité pour l'Occident d'identifier toutes les institutions complices de ces crimes et de les tenir pleinement responsables. Ils ont estimé que la qualification de la guerre israélienne contre Gaza en tant que génocide « aurait dû suffire à déclencher une mobilisation mondiale visant à mettre un terme au massacre ». « Au contraire, durant deux années, les États-Unis se sont positionnés comme le principal partenaire de la guerre menée par Israël, en fournissant les armes qui ont permis la perpétuation du génocide », ont-ils affirmé. Ils ont également insisté sur le rôle déterminant des médias américains dans la poursuite de cette dynamique meurtrière, précisant qu'aucun média américain n'exerçait une influence plus grande que celle du New York Times. Ils ont rappelé que « les rédacteurs et directeurs des salles de rédaction occidentales s'inspirent largement de sa couverture, laquelle façonne singulièrement le consensus politique relatif à la politique étrangère américaine et est généralement considérée comme le journal officiel des États-Unis ». Par ailleurs, ils ont mis en évidence le fait que « les élus qui votent l'envoi de bombes de 500 livres vers Israël ne consultent pas nécessairement les courriels de leurs électeurs, mais lisent bel et bien le Times ». Ils ont aussi insisté sur le fait que « le journal ne fait pas preuve d'impartialité concernant le génocide du peuple palestinien ; dans sa couverture médiatique, ses normes éditoriales et ses pratiques de recrutement, il collabore systématiquement avec Israël et relaie les mensonges manifestes des responsables israéliens, tout en censurant ou modifiant ses reportages à la demande du consulat israélien ainsi que des groupes de pression pro-israéliens ». Dans ce cadre, il est révélé que le journal aurait demandé à ses correspondants d'éviter l'emploi de termes tels que « massacre » ou « nettoyage ethnique » pour qualifier les crimes commis par Israël, et de s'abstenir de désigner les « camps de réfugiés » comme étant leurs cibles. Les hauts dirigeants, rédacteurs en chef et correspondants du journal entretiennent des relations ouvertes avec l'occupation israélienne et les groupes de pression israéliens aux États-Unis, tandis que les employés arabes et musulmans sont victimes d'une véritable chasse aux sorcières à caractère raciste. Les participants à cette campagne ont affirmé : « Nous refusons que le New York Times réécrive son histoire de soutien au génocide, tout comme il a révisé, supprimé et effacé l'histoire du sionisme avant 1948. » Ils ont enfin appelé le journal à assumer ses responsabilités, à actualiser ses normes éditoriales afin de limiter les préjudices infligés au peuple palestinien, et ont exhorté ses journalistes à accomplir leur devoir en relayant la vérité sur le génocide perpétré par Israël.

H.H.

Derrière la dénonciation de l'accord de 1968

La tentation électoraliste de la droite française

■ Par Kader B.

Vraisemblablement la persistance des tensions entre l'Algérie et la France ne s'arrêtera pas, tant que la volonté politique n'y est pas, laissant place ainsi aux revanchards politiques de l'extrême droite en perte de vitesse pour dicter leurs lois, voire remettre en cause des accords bilatéraux, et des acquis mutuels. Ainsi l'Assemblée nationale française (la chambre basse du Parlement) n'a trouvé mieux que de remettre au goût du jour la dénonciation de l'accord de 1968, si cher à l'extrême droite pour des considérations politiques et électoralistes. De ce fait, elle se prépare, jeudi prochain, à la veille (1^{er} novembre 2025) de la commémoration du 71^e anniversaire du déclenchement de la révolution algérienne, à débattre (une pure provocation) d'une proposition visant à dénoncer l'accord sur l'immigration de 1968. Coïncidant avec la célébration de l'anniversaire de la glorieuse Révolution, la démarche au demeurant très sensible ne fera qu'aggraver encore les tensions entre les deux pays. Cela étant, la discussion de cette proposition provocatrice intervient quelques jours seulement après la publication d'un rapport parlementaire rédigé par les députés Charles Rodwell et Mathieu Lefèvre. Ces derniers ayant estimé le coût financier de l'accord à environ deux milliards d'euros par an, considèrent que « l'immigration algérienne

» représente un fardeau social et administratif pour la France. Cependant, ces initiateurs du rapport font fi malheureusement de l'estimation des bénéfices engrangés par l'État français de l'utilisation et du travail des cadres et compétences algériennes. Pourtant, les statistiques confirment bel et bien ces bénéfices puisqu'à titre d'exemple plus de 19 000 médecins algériens exercent dans les hôpitaux français, selon les dernières données du Conseil national de l'Ordre des médecins français, dont 6 000 ont effectué leurs études dans les universités algériennes. Alors que l'initiative est menée comme à l'accoutumée par le Rassemblement national, avec le soutien de partis d'extrême droite, à l'exemple de l'Union de la droite pour la République, des partis du centre sont montés au créneau pour réclamer eux aussi la révision de l'accord. Néanmoins, semble-t-il, l'objectif véritable, voire primordial, derrière cette démarche n'est pas du tout juridique, comme veulent le montrer les initiateurs, mais plutôt politique et électoral. Car la droite et l'extrême droite françaises cherchent plutôt l'exploitation du dossier de l'immigration et particulièrement celui de l'Algérie à des fins de gain de voix électorales, en alimentant un discours de peur et de haine envers l'autre. Du côté algérien, on estime plutôt que les modifications et restrictions françaises successives, notamment après l'instauration du visa pour les Algériens en 1986, ont vidé l'accord de 1968 de son contenu. Du coup l'accord

en question ne confère plus aucun avantage réel, contrairement à ce que prétend le discours politique français. Des responsables et observateurs neutres de la scène algéro-française font part d'une pure manipulation médiatique quant à parler d'avantages particuliers pour les Algériens. Car l'accord de 1968, en l'absence d'application dans les faits, s'est transformé plutôt en un instrument de pression politique, que Paris brandit à chaque fois qu'il veut tendre les relations ou détourner l'attention de l'opinion publique de ses problèmes internes. Déplorant les faits, le député (FLN) à l'Assemblée populaire nationale, Nacer Bettiche, n'a pas hésité à les dénoncer en déclarant à El Khabar : « Certains députés de l'Assemblée nationale française veulent demander la fin de l'accord sur l'immigration signé en 1968 entre l'Algérie et la France. Il est regrettable, sachant alors que tout le monde sait que cet accord a été vidé de sa substance initiale par les modifications successives qui l'ont dénaturé, voire ont rompu carrément l'équilibre et l'esprit originels. » Parler aujourd'hui de « révision de l'accord » n'a ni fondement juridique ni réalité concrète, ajoute la même source. Pis, encore, cela traduit plutôt une approche politique étroite dans laquelle les relations algéro-françaises sont instrumentalisées au service d'agendas internes et électoraux. La profondeur du complexe français vis-à-vis de l'indépendance de l'Algérie est reflétée par ce calendrier, proposant la discussion de cette proposition à l'Assem-

blée générale coïncidant avec les célébrations du 71^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération. Car certains milieux nostalgiques de l'Algérie française continuent à Paris de regarder l'Algérie à travers un prisme colonial, la considérant comme un prolongement de l'influence française plutôt qu'un État indépendant et souverain. Dans ce sillage, Bettiche a expliqué que le choix de la date du 30 octobre n'est pas fortuit mais « porte des significations que nul ne peut ignorer et montre que certaines parties en France persistent à voir l'Algérie sous l'angle du passé, en ravivant des dossiers historiques au lieu de se tourner vers un avenir fondé sur le respect mutuel et les intérêts partagés ». Ce complexe ne datant pas d'aujourd'hui, mais il est apparu à plusieurs reprises, notamment dans les déclarations du président Emmanuel Macron en 2021, lorsqu'il avait mis en doute l'existence d'une « nation algérienne avant la colonisation ». Un fait qui avait alors provoqué une crise diplomatique, et qui se manifeste aussi dans le refus récurrent de la présentation par la France des excuses pour ses crimes coloniaux, et la restitution de l'ensemble des archives ou les dépouilles des martyrs. La France ne cesse aussi d'exploiter également des dossiers tels que les visas et l'immigration chaque fois qu'elle veut détourner l'attention de ses crises économiques et politiques internes.

K.M.

Industrie pharmaceutique

Le ML3 de l’OMS, levier pour conquérir les marchés internationaux

Avant la fin de novembre, une délégation d'experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) procédera à une deuxième « évaluation » du système de réglementation du secteur pharmaceutique algérien, a-t-on appris du ministère de l'Industrie pharmaceutique. Une première délégation est déjà passée au cours du mois d'octobre. Si l'objectif de l'OMS est d'évaluer l'application des recommandations, et la mise en conformité du secteur de la production pharmaceutique, l'Algérie souhaite pour sa part décrocher le ML3 pour enregistrer facilement ses médicaments dans les circuits d'exportation et exporter ses produits pharmaceutiques.



Par Merim Ka

Le projet visant à l'obtention de la certification « ML3 » (niveau de maturité 3) de l'OMS est sur la « bonne voie ». Une équipe d'experts de l'Organisation mondiale de la santé a effectué récemment une première évaluation. La délégation de l'OMS a demandé, selon notre interlocuteur, que certaines réglementations soient mises à jour, « notamment concernant la traçabilité des produits ». Une seconde évaluation est prévue avant la fin de novembre prochain. L'objectif, rappelle notre interlocuteur, est d'évaluer l'application des recommandations, et la mise en conformité du secteur de la production pharmaceutique. Les opérateurs public et privé doivent ainsi respecter et appliquer les orientations de l'OMS pour obtenir le « ML3 », qui correspond, faut-il le rappeler, à un

système de réglementation « stable, fonctionnel et intégré », et garantissant une surveillance et une assurance qualité efficace. Son obtention renforcera la compétitivité des produits locaux sur les marchés internationaux et contribuera à la promotion de la production pharmaceutique génératrice de valeur ajoutée, tant au niveau local qu'à l'exportation. C'est d'ailleurs l'objectif pour lequel l'Algérie souhaite décrocher ladite certification. Le ML3 permettra aux opérateurs public et privé d'enregistrer facilement leurs médicaments dans les circuits d'exportation et d'exporter leurs produits pharmaceutiques. Ces dernières années, l'Algérie a franchi une étape majeure dans son ambition d'indépendance pharmaceutique. Le pays a accéléré le développement de son industrie pharmaceutique afin de renforcer la compétitivité de ses produits sur les marchés internationaux

et de favoriser l'exportation des médicaments produits localement, d'autant que 80 % des besoins nationaux en médicaments sont couverts par la production locale. C'est dans cette perspective que le pays vise le niveau de maturité 3 de l'OMS qui freine le lancement des exportations de médicaments fabriqués localement. Le secteur de l'industrie pharmaceutique algérien bénéficie en effet, d'un plan stratégique national, axé sur le développement de la production locale, la valorisation des investissements et la conquête de nouveaux marchés à l'export. Ce plan comprend notamment la délivrance de licences d'exploitation sur cinq ans aux entreprises pharmaceutiques conformes, la révision des procédures d'enregistrement des médicaments et des dispositifs médicaux, le développement des bio-similaires et des génériques, et la réduction des importations de dispositifs

Transformation numérique
Le secteur de la santé passe à l'ère digitale

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a coprésidé, lundi dernier, avec la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, une réunion consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement du projet de numérisation du secteur de la santé, a indiqué un communiqué du ministère de la Santé. Lors de cette réunion, le ministre de la Santé a souligné « la nécessité d'une transition qualitative et effective vers un système de santé numérique intégré », à travers « l'interconnexion des établissements de santé au sein d'un réseau national unifié regroupant les différentes plateformes numériques et spécialités médicales », ce qui aura, selon lui, « un impact positif sur l'amélioration de la qualité des prestations de santé et sur la

prise en charge optimale du patient au niveau des établissements sanitaires ». Dans ce cadre, il a mis en exergue l'importance du « dossier électronique médical (DEM) du patient, étant un axe central du processus de transformation numérique », car il permet « le stockage sécurisé de l'ensemble des données médicales du patient dans une base de données accessible à partir de tout établissement de santé à travers le territoire national, à travers la présentation de la carte nationale d'identité ou du numéro d'identification national du patient ». M. Ait Messaoudene a aussi appelé à « l'activation complète du réseau national des plateformes prioritaires », comme la plateforme du système national de veille et d'alerte pour l'approvisionnement en produits pharmaceutiques, celles dédiées à la maintenance des équipements médicaux et à la radiothérapie, ainsi que d'autres applications contribuant à l'amélioration des performances et à la facilitation de la prise en charge des patients ». Il a également souligné

la nécessité de développer de nouvelles plateformes numériques visant à améliorer la performance et la gestion au sein du système de santé, à travers la création d'une « plateforme dédiée à la ressource humaine », et d'une autre « plateforme de formation continue », adaptée aux évolutions technologiques. Pour sa part, Mme Benmouloud a relevé « la disponibilité de son département à mobiliser toutes les ressources techniques et humaines pour accompagner le secteur de la Santé dans le processus de transformation numérique en tant que secteur stratégique et sensible », rappelant à ce titre que la numérisation facilitera aux citoyens l'accès à des services de santé de haute qualité. En conclusion, les deux ministres ont affirmé que « la réussite de la numérisation du secteur de la santé constitue un succès pour l'ensemble du système sanitaire national », appelant à la conjugaison des efforts de tous les acteurs et secteurs concernés pour atteindre les objectifs escomptés.

Accidents de la route
29 morts et 1772 blessés en une semaine

Vingt-neuf personnes ont trouvé la mort et 1772 autres ont été blessées dans 1502 accidents de la circulation, survenus entre les 19 et 25 octobre en cours à travers le territoire national, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 4 morts sur les lieux d'accident et 157 blessés dans 165 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 1797 interventions pour procéder à l'extinction de 1234 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (148 incendies), Tizi Ouzou (119) et Blida (79). Concernant la lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 140 incendies dans plusieurs wilayas du pays, dont 24 incendies de forêts, 22 incendies de maquis, 71 incendies de broussailles, 16 incendies d'arbres fruitiers, 01 incendie de bottes de foin et 06 incendies de palmeraies. À signaler que l'intervention rapide des moyens engagés a permis l'extinction de ces incendies et d'éviter leur propagation vers d'autres espèces végétales. Les unités de la Protection civile ont par ailleurs effectué 7368 interventions pour le sauvetage de 490 personnes en situation de danger et l'exécution de 5959 opérations diverses d'assistance, conclut la même source.

Huawei ouvre les inscriptions au concours ICT Competition

Les talents algériens à l'assaut du numérique mondial

La nouvelle édition du concours international « Huawei ICT Competition 2025-2026 » a été lancée en Algérie, a annoncé hier Huawei Algérie dans un communiqué. Cette entreprise spécialisée dans les télécommunications a indiqué que les inscriptions, qui ont débuté cette semaine, pour les étudiants algériens, se poursuivront jusqu'au 15 décembre 2025, invitant ainsi les étudiants intéressés des

universités réparties à travers le territoire national à s'inscrire via la plateforme officielle de Huawei : <https://e.huawei.com>. Le concours Huawei ICT Competition, destiné aux étudiants issus des universités du monde entier, « offre une opportunité unique de valoriser leurs compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC) », précise la même source. Pour cette édition, le concours

mettra l'accent sur trois domaines clés, à savoir le Cloud, le réseau et le Computing avec également des compétitions dans le « Teaching » et « l'Innovation », ouvrant ainsi la voie à de multiples formes d'excellence technologique et pédagogique. En Algérie, l'organisation du concours se déroule en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de la

Poste et des Télécommunications. Huawei ICT Competition est présenté comme un événement annuel mondial qui réunit les étudiants et les enseignants pour stimuler les échanges, l'innovation et l'acquisition de compétences pratiques, note l'entreprise Huawei, relevant qu'il est reconnu comme « un programme phare, partenaire clé par l'Académie mondiale des compétences de l'UNESCO ».

Sonelgaz

Le principal gazoduc approvisionnant la capitale réhabilité

Sonelgaz, société de transport de gaz, a annoncé hier l'achèvement des travaux de réhabilitation du gazoduc de 28 pouces reliant Bordj Menaïel et la commune des Eucalyptus. Il s'agit d'une étape stratégique visant à renforcer le réseau de transport de gaz et à assurer la continuité de l'approvisionnement en gaz naturel du cœur de la capitale et de sa banlieue est.



Dans le cadre d'une étape stratégique visant à renforcer le réseau de transport de gaz algérien et à assurer la continuité de l'approvisionnement en gaz naturel, Sonelgaz, société de transport de gaz, a achevé la réhabilitation du gazoduc de 28 pouces reliant Bordj Menaïel et les

Eucalyptus, une artère vitale qui alimente le cœur de la capitale et sa banlieue Est en gaz naturel» indique Sonelgaz dans sa page officielle facebook. Cette réhabilitation représente une avancée qualitative majeure pour ce type d'opérations. Pour la première fois dans l'histoire de l'entreprise, cinq raccords endom-

magés ont été remplacés simultanément afin d'éviter les fluctuations fréquentes de l'approvisionnement en gaz. Cela n'aurait pas été possible sans la stratégie définie par Sonelgaz concernant la création d'équipes de construction spécialisées au sein de sa structure organisationnelle. Cette opération qualitative, qui s'inscrit dans le cadre des travaux de maintenance réguliers de l'entreprise visant à assurer la continuité de l'approvisionnement en gaz naturel et à améliorer la qualité de service, a duré 20 heures consécutives et a nécessité le déploiement d'environ 120 personnels qualifiés et 40 véhicules de maintenance. Cette opération a permis d'assurer l'approvisionnement continu en gaz naturel des stations de détente.

Il convient de noter que ce gazoduc n'est pas un simple conduit de transport de gaz ; il est le principal moteur de l'approvisionnement de 5 centrales électriques vitales, de 3 unités industrielles et de 5 stations pour la distribution publique du gaz naturel.

«Pour assurer le succès de cette opération importante et hautement sensible, la filiale de Transport de Gaz de Boumerdès a collaboré avec les autorités locales, Sonelgaz - Production d'Électricité, Sonelgaz - Distribution et Sonelgaz - Transport et Gestion du Réseau Électrique. Cette coordination a été assurée par la tenue de réunions périodiques pour garantir l'obtention des autorisations nécessaires et une préparation logistique rigoureuse. Ces travaux ont nécessité la mobilisation de toutes les unités d'intervention de Sonelgaz - Transport de Gaz à l'échelle nationale», conclut-on.

Inès B.

Transport routier de marchandises Renforcement du rôle du groupe Logitrans

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a souligné, lundi à Alger, la nécessité de développer l'activité du groupe de transport routier de marchandises et de logistique Logitrans, en vue de «renforcer son rôle dans la cartographie économique

nationale», mettant en avant «ses perspectives prometteuses aux niveaux national et africain», indique un communiqué du ministère. Présidant une réunion de coordination avec les responsables de Logitrans, en présence des cadres de l'administration centrale du ministère, M. Sayoud a insisté sur la nécessité de développer l'activité de ce groupe public, d'améliorer les services de ses différentes filiales, de moderniser ses moyens logistiques et de renforcer ses relations commerciales avec ses partenaires, afin d'accélérer la cadence des projets en cours

de finalisation, précise le communiqué. Ces instructions interviennent au regard du rôle du groupe en tant qu'acteur clé, garantissant la chaîne de valeur en matière de transport routier de marchandise et de logistique, selon la même source. Cette rencontre, qui fait suite à la récente installation du nouveau Directeur général de Logitrans, Saïd Arabet, s'inscrit dans le cadre du suivi des dossiers afférents au développement et à la modernisation du transport routier de marchandises et à la définition des priorités liées à l'activité de ce groupe stratégique.

NESDA Formation sur l'analyse financière et l'évaluation des projets

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), annonce le lancement de la formation sur l'analyse financière et l'évaluation des projets. "Dans le cadre du renforcement des capacités de l'agence en matière d'analyse financière et d'évaluation de projets, M. Bilal Achacha, directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), a officiellement lancé la formation intitulée « Analyse financière et évaluation de projets » indique l'agence dans sa page officielle facebook. Cette formation s'adresse aux cadres des agences, notamment aux responsables des services chargés de l'évaluation, du financement et du suivi des projets nouvellement créés au sein des agences provinciales. Elle s'inscrit dans la stratégie de l'agence visant à adopter une approche économique efficace et à développer et valoriser les compétences de ses cadres, garantissant ainsi la sélection de projets performants, à valeur ajoutée et durables. La NESDA propose également d'autres formations en entrepreneuriat, qui incluent des aspects d'analyse financière et d'évaluation de projets, notamment à travers les Centres de Développement de l'Entrepreneuriat (CDE). Ces formations sont obligatoires pour les porteurs de projets et visent à leur fournir les compétences nécessaires pour gérer leurs finances et élaborer leur business plan. D'autres organismes comme l'INPED et l'ESGEN offrent également des formations plus spécialisées sur l'analyse financière et l'évaluation de projets. L'objectif étant de former les jeunes à la gestion, à la création d'entreprise et à la gestion du budget des projets. Les objectifs de la NESDA en 2025 incluent la création de 12 000 nouvelles entreprises et le financement de 11 000 micro-entreprises par an. L'agence vise aussi à renforcer le soutien aux entrepreneurs à travers des partenariats, des aides à la création d'emplois, des formations et un accompagnement personnalisé, en adaptant ses dispositifs de financement aux différentes régions et situations des porteurs de projets.

I.B.

CDER : Le projet innovant «Smart Solar Pilot Farm DZ»lancé

Le centre de développement des énergies renouvelables (CDER) annonce le lancement du projet innovant la Smart Solar Pilot Farm DZ qui combine énergie solaire, intelligence artificielle et agriculture durable.«Découvrez la Smart Solar Pilot Farm DZ, un projet innovant qui combine énergie solaire, intelligence artificielle et agriculture durable. Située en Algérie, cette

ferme pilote fait partie du programme MG-FARM, dédié à la modernisation du secteur agricole grâce aux micro-réseaux intelligents et aux solutions énergétiques propres», indique le CDER dans sa page officielle facebook.L'objectif tracé par le centre étant de fournir une énergie 100 % renouvelable pour l'irrigation, la production et le stockage, d'optimiser la gestion de l'eau et de l'énergie grâce à des

capteurs intelligents et à la supervision en temps réel et de promouvoir un modèle agricole durable, résilient et reproductible dans les zones rurales. «Nous adressons nos plus sincères remerciements à nos partenaires et au Dr. Hocine BELMILI pour son remarquable travail au développement de la Smart Solar Pilot Farm DZ», précise le CDER

Travaux publics :Création de regroupements régionaux d'entreprises privées

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a annoncé, à Saïda, la création prochaine de regroupements régionaux réunissant des entreprises privées de réalisation, afin de participer à la mise en œuvre des programmes et plans du secteur des travaux publics à travers le territoire national. Lors de l'inspection du projet de renforcement et de doublement de la route nationale N 92 sur le tronçon reliant la ville de Saïda à la commune de Hassasna, dans le cadre de sa visite d'inspection des projets de son secteur dans la wilaya, le ministre a précisé que «des groupements

régionaux seront constitués dans les différentes régions du pays, rassemblant des entreprises privées qui contribueront, aux côtés des entreprises publiques, à la réalisation des grandes infrastructures et des projets majeurs tels que le réseau routier et son entretien», selon l'APS. M. Djellaoui a souligné qu'«un recensement des entreprises privées concernées sera effectué à l'échelle nationale, et ces dernières seront invitées au siège du ministère afin de leur présenter la nouvelle vision du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, qui vise à créer une complémentarité entre les entreprises publiques et privées pour l'exécution des

programmes de l'Etat». Et d'ajouter : « Nous œuvrerons à encourager ces entrepreneurs à participer aux appels d'offres relatifs aux grands projets d'infrastructures du secteur des travaux publics, dans le but de renforcer l'efficacité et la performance dans la mise en œuvre de ces programmes». Selon le ministre, cette opération permettra également de « mobiliser les entreprises privées membres de ces regroupements pour la réalisation de grands projets du secteur, notamment en cas de situations d'urgence dans une wilaya donnée, comme les inondations ou d'autres catastrophes naturelles».



SNTF:

Feuille de route pour le développement des performances

Toute une feuille de route a été consacrée et tracée pour le développement de la SNTF (Société nationale de transport ferroviaire) lors de la réunion du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports avec les cadres du ministère, consacrée à l'évaluation des activités de transport ferroviaire et de transport maritime de marchandises.



C'est ce qu'a révélé, hier, Aibèche Sofiane, directeur de contrôle de gestion des participations à la SNTF lors de son passage à l'émission l'Invité du jour de la chaîne 3 de la Radio Algérienne.

Selon lui, le ministre a notamment mis l'accent sur « le développement des performances opérationnelles et financières de l'entreprise, et de rehaussement de la qualité de service à nos concitoyens ».

Le même responsable a ajouté que l'accent a été mis sur « la ponctualité et la régularité des trains voyageurs, le renforcement de la maintenance du matériel roulant et de l'infrastructure ferroviaire, et le renforcement de la vigilance au niveau des gares, notamment dans les passages à niveau ».

Notons que cette année, les projets de la SNTF en Algérie se sont concentrés sur la modernisation des infrastructures, l'acquisition de nouveau matériel roulant

et l'amélioration de l'expérience client. Les principaux projets incluent la réhabilitation de nombreuses gares, le dédoublement de lignes existantes comme celle entre Chlef et Relizane, l'extension du réseau et le lancement d'un grand programme d'achat de locomotives et de wagons. Un programme a été tracé visant la rénovation de 87 gares ferroviaires, qui seront équipées de services modernes (restaurants, commerces) pour les rendre plus attractives. Le projet emblématique est le développement d'un pôle ferroviaire à la gare d'Agha à Alger. Le projet de ligne minière du chemin de fer de l'Ouest est en cours de construction pour relier les zones minières et industrielles aux ports. Le dédoublement de la ligne entre Chlef et Relizane (environ 100 km) est prévu pour augmenter la capacité de transport de voyageurs et de marchandises et réduire les temps de trajet. La SNTF prévoit aussi

un grand programme d'acquisition de matériel ferroviaire varié, incluant des locomotives, des wagons pour voyageurs et fret, et des autorails. L'objectif est de répondre aux besoins des projets d'expansion du réseau et de renforcer le raccordement entre les wilayas. Concernant l'amélioration de services client, la SNTF a commencé l'installation de distributeurs automatiques de billets dans les gares à travers le pays pour simplifier les transactions pour les voyageurs. La SNTF prévoit de recruter et former du personnel qualifié pour accompagner ses nouveaux projets. Autres objectifs, la SNTF ambitionne de transporter 55 millions de voyageurs par an à fin 2025. La société soumettra prochainement son plan stratégique à l'horizon 2035 aux pouvoirs publics, incluant des projets d'envergure.

Inès B.

Assurances

Une hausse de 8,1% du marché au 1er semestre 2025

Le marché national des assurances a enregistré, au premier semestre 2025, un chiffre d'affaires en nette hausse de 8,1%, à 99,3 milliards de dinars (mds DA), y compris les acceptations internationales et la réassurance Takaful, relèvent les données du Conseil national des assurances (CNA).

Dans le secteur de l'assurance conventionnelle, la branche des assurances de dommages a réalisé un chiffre d'affaires de 80,6 mds DA entre janvier et fin juin dernier (+8,2% sur un an), alors que celle des assurances de personnes a affiché un chiffre d'affaires de près de 12 mds DA (+6,7%), relève la note de conjoncture semestrielle du CNA.

L'assurance automobile, qui représente quasiment la moitié de l'activité des assurances de dommages, a enregistré à fin juin dernier un chiffre d'affaires de près de 40 mds DA, en progression de 8,4%, selon les données du CNA.

Cette progression reste principalement portée par la sous-branche «Risques obligatoires», qui a enregistré sur la période une évolution de 17,3% comparativement au 1er semestre 2024, totalisant un chiffre d'affaires de 8,4 mds DA, relève le même bilan, expliquant la hausse par l'augmentation de 30% de la tarification de la garantie «Responsabilité civile»

Concernant la branche «Incendie et risques divers» (IRD), qui représente 43,7% de la structure du marché, elle a progressé de +8,4 avec un chiffre d'affaires de près de 34 mds DA, soit une production additionnelle de 2,6 mds DA par rapport à la même période de 2024. Les réalisations de la branche agricole ont affiché durant le premier semestre 2025 un gain supplémentaire de 209,4 millions de Da à 1,3 md Da, soit un taux de progression de 18,8% comparative-ment au même exercice 2024.

Pour l'assurance Takaful, une activité qui enregistrait ces derniers exercices des taux de croissance à trois chiffres, a vu les contributions collectées augmenter à 500,8 millions de Da (+69%). S'agissant des sinistres déclarés par la clientèle auprès de l'ensemble des sociétés d'assurance, ils affichent, au titre du premier semestre 2025 une hausse 9% pour atteindre en montant 51,1 milliards de Da et de 14,2% en nombre à plus d'un (1) million de dossiers. Pour les règlements des clients, 718.538 dossiers ont été réglés pour un montant de 35,9 milliards de Da, en progression de 12,1% en montant et de 2,8%, en nombre, par rapport à la même période de 2024. D'autre part, les sinistres restants à payer sont évalués à 135,5 mds Da avec plus de 1,7 million de dossiers en instance de règlement, selon le CNA.

Constantine
Salon national
des services en
janvier

Le 1er Salon national des services algériens destinés à l'exportation «Algeria export Fair» sera organisé du 5 au 8 janvier à la salle Zénith (Constantine), a indiqué, mardi, un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Ce rendez-vous économique qui se veut «une plateforme stratégique pour mettre en avant les compétences nationales en matière d'exportation des services, constitue une occasion pour

renforcer les partenariats, échanger les expertises et élargir la présence des services algériens sur les marchés internationaux», ajoute la même source. Dans son communiqué, le ministère a appelé les opérateurs économiques algériens activant dans le domaine de l'exportation des services (numérique, consulting, ingénierie, logistique, santé, enseignement et tourisme...) à participer à ce salon, en présentant une demande d'inscription en ligne.

Finances

Les intermédiaires non bancaires, un maillon essentiel pour diversifier les sources de financement

Les participants à une conférence-débat sur les intermédiaires financiers non bancaires (IFNB), tenue à Alger, ont souligné le rôle clé de ces intermédiaires dans la mobilisation de l'épargne pour soutenir les besoins en financement des entreprises et des start-up, en vue d'accompagner les efforts engagés pour la diversification de l'économie nationale, selon l'APS.

Cette rencontre a été organisée lundi par l'Association des diplômés de l'Institut de financement du développement du Maghreb arabe (IFIDAS), sous le thème : "Intermédiaires financiers non bancaires, une alternative pour le financement de l'économie", en collaboration avec la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB).

L'événement, qui a réuni des experts, des représentants de ministères, des cadres du secteur financier et des professionnels, a vu la présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, du président de la COSOB, Youcef Bouzenada, et du directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Chakib Smail Kouidri.

Dans son allocution, M. Ouadah a mis en exergue l'importance des IFNB dans le système financier algérien qui doit s'adapter aux mutations de l'économie numérique et immatérielle, en pleine expansion.

Il a évoqué, dans ce contexte, "plusieurs réussites d'ingénieurs algériens capables de générer des revenus de plusieurs millions de dollars sans disposer d'infrastructures lourdes", ce qui démontre, selon lui, le potentiel de l'économie numérique.

Pour M. Ouadah, le développement de cette nouvelle économie "n'est plus un choix, mais une obligation", rappelant que la création de son département ministériel s'inscrivait dans cette logique et que les réformes introduites dans la loi sur l'investissement visaient à "encourager l'économie de la connaissance et valoriser l'investissement immatériel". De son côté, le président de l'Ifidas, Ahmed Haftari, a souligné que, dans "le contexte actuel marqué par des besoins de financement croissants de l'économie nationale, les IFNB pouvaient mobiliser et orienter l'épargne vers l'investissement productif, facilitant ainsi l'accès au financement des entreprises, notamment les PME, et contribuant à l'innovation et à la diversification économique".

Ces intermédiaires, qui incluent les compagnies d'assurances, les fonds d'investissement, les sociétés de capital-investissement, les institutions de micro-finance et les plateformes de financement participatif, peuvent également renforcer la profondeur et la solidité du marché financier, a-t-il estimé.

Le président de la COSOB a affirmé que les IFNB sont devenus un instrument "très important" dans le financement des économies, citant les derniers chiffres de la Banque mondiale selon lesquels la valeur mondiale des financements non bancaires représentait environ 50% du total des actifs financiers mondiaux. Dans ce contexte, M. Bouzenada est revenu sur les efforts déployés par les pouvoirs publics pour développer ce secteur, en présentant les principales données sur l'activité du capital-investissement en Algérie. Le secteur compte cinq sociétés en activité, la première ayant été créée en 2008, avec une capitalisation de 19 milliards de dinars (mlds DA), selon les chiffres du président de la COSOB. Ces sociétés gèrent, pour le compte du Trésor public, des fonds d'investissements créés au niveau des wilayas pour une valeur de 58 mlds DA. A fin 2024, 169 prises de participation ont été comptabilisées pour une valeur de 7,8 mlds DA, a-t-il précisé.

Relizane

1000 places de formation professionnelle pour les chômeurs

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire ministérielle conjointe publiée le 15 septembre entre les ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, qui définit les mécanismes de formation des bénéficiaires de l'allocation chômage et leur permet d'acquérir des compétences pour intégrer le marché du travail.



Un total de 1.064 places de formation ont été attribuées aux jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage dans la wilaya de Relizane, au titre de la session de formation d'octobre 2025. C'est ce qu'a indiqué la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya. Le chargé de communication de la direction, Ahmed Moulefi, a précisé que ces places sont destinées à ceux qui n'ont pas obtenu un niveau d'études. Ils bénéficieront de formations de courte durée de trois à six mois dans des centres de formation professionnelle pour obtenir un certificat de qualification initiale. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire

ministérielle conjointe publiée le 15 septembre entre les ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, qui définit les mécanismes de formation des bénéficiaires de l'allocation chômage et leur permet d'acquérir des compétences pour intégrer le marché du travail, a-t-on expliqué. Ces places sont réparties entre 18 établissements de formation dans 17 spécialités et différents types de formation, selon le même responsable, qui a indiqué qu'elles sont orientées vers plusieurs filières adaptées à leurs qualifications et aux besoins du marché local, telles que l'agriculture (205 places), le bâtiment et les travaux publics (175 places), le

textile et l'habillement (165 places), et le reste vers des spécialités liées aux métiers des services, à l'industrie traditionnelle, au bois, à l'ameublement, à l'électricité, à l'énergie, entre autres. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Relizane a alloué 4.666 places pour la session d'octobre, lancée récemment, réparties entre 26 spécialités regroupées dans 11 filières professionnelles. Le secteur de la wilaya recense 25 établissements de formation d'une capacité estimée à 6.200 places pédagogiques, dont trois instituts spécialisés et un centre régional pour les personnes aux besoins spécifiques, selon la direction du secteur.

Beni-Abbes

Caravanes de dépistage du cancer du sein

Des caravanes de sensibilisation et au dépistage précoce du cancer du sein, ainsi que des consultations de médecine générale, ont été initiées à travers plusieurs localités éloignées et les zones éparses et nomades de la wilaya de Beni-Abbes, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale de la Santé et de la population (DSP). Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à assurer la prise en charge et le suivi de la santé des populations vivant dans ces régions, au titre des actions d' »Octobre rose « et des programmes de santé de proximité, a-t-on précisé.

Dans ce cadre, une caravane médicale initiée par l'établissement public hospitalier (EPH- Mohamed Yakoub) de Beni-Abbes sillonne actuellement la localité de Zaghamra et ses environs, afin de sensibiliser la population et procéder au dépistage précoce du cancer du sein au bénéfice des femmes de cette zone, située à plus de 40 km au Sud-Ouest du chef-lieu de wilaya, a-t-on indiqué.

En plus des actions de dépistage précoce du cancer du sein, les équipes médicales et paramédicales animant cette caravane assurent également des consultations médicales et prodiguent des soins à la population locale, a-t-on ajouté. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts de l'EPH visant à promouvoir la culture du dépistage précoce du cancer du sein et à renforcer la sensibilisation des femmes aux questions de santé physique et mentale, a-t-on expliqué. Ces activités médicales ont été également initiées par une caravane au profit des femmes de la localité d'Ougarta et de ses environs.

L'objectif principal est de réaliser des examens médicaux visant le dépistage précoce du cancer du sein, tout en sensibilisant les femmes de cette région à l'importance fondamentale de cette action préventive, selon la même source. La caravane médicale sillonnant cette région est marquée également par la distribution des brochures de sensibilisation, accompagnées de conseils médicaux prodigués à la population par les médecins, a-t-on indiqué. Une caravane similaire a également été lancée par l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de Tabelbela, situé à 145 km au Sud-Ouest du chef-lieu de la wilaya, en faveur des populations des zones éparses et nomades de cette collectivité. En plus de sensibiliser les femmes vivant dans ces zones à l'importance du dépistage précoce de la même pathologie, des consultations médicales générales et autres soins, ainsi que des conseils liés à l'hygiène et à la prévention des maladies, sont prodigués aux populations par les médecins et les paramédicaux participants à cette caravane médicale. Cette opération a également permis la distribution de médicaments essentiels aux familles résidant dans ces zones. L'organisation de ces caravanes médicales, dont les activités se poursuivront jusqu'à la fin de ce mois d'octobre, s'inscrit dans le cadre des programmes des établissements publics de santé, visant à garantir l'accès aux soins pour tous, a-t-on affirmé à la DSP.

Mostaganem

Opération de plantation de pommes de terre



Dans le cadre des efforts déployés pour renforcer la sécurité alimentaire et accroître la production agricole nationale, une importante opération de plantation de pommes de terre saisonnières a été lancée

Mostaganem, sur une superficie totale de 70 hectares au sein de l'unité de production agricole de Sidi Belaâttar dans la daïra d'Aïn Tedelès. Cette initiative, la première du genre au niveau de cette structure, vise à contri-

buer de manière significative à l'augmentation des capacités de production et à l'approvisionnement régulier du marché national en tubercules. Pour garantir la réussite du projet, l'unité de production a bénéficié d'un ensemble de moyens modernes et adaptés, comprenant le creusement de quatre forages artésiens, 30 ha équipés d'un système d'irrigation par pivot, deux générateurs électriques, deux pompes d'irrigation, une machine de semis de précision, une semeuse de céréales, une moissonneuse, ainsi qu'un tracteur. L'accompagnement technique et le suivi permanent de cette opération, depuis la phase de mise en terre jusqu'à la récolte, sont prévus afin d'assurer des résultats positifs et durables. Cette initiative, outre son impact direct sur la disponibilité de la pomme de terre, produit de large consommation, dans les marchés, devrait également servir de modèle pour d'autres initiatives similaires dans la région, contribuant ainsi à la concrétisation des objectifs régionaux et nationaux de développement agricole.

Oran

Une semaine de sensibilisation et de dépistage

Le service de biochimie du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran a lancé une semaine de sensibilisation et de dépistage précoce du cancer du sein, a indiqué, lundi, le professeur Ouslim-Saadi Soulaf, chef du service. Cette campagne de sensibilisation, organisée jusqu'à jeudi en collaboration avec la direction de la santé de la wilaya d'Oran et des associations de la société civile, vise à informer les femmes sur l'importance du dépistage précoce afin de confirmer un éventuel diagnostic et d'éviter la propagation de la maladie et ses complications. Le professeur a rappelé que « la prévention reste toujours le meilleur traitement ». Elle a ajouté : » nous accordons une grande importance au renforcement de la sensibilisation des femmes à l'importance du dépistage précoce, afin d'assurer une prise en charge médicale le plus tôt possible, sans négliger le soutien psychologique indispensable pour les femmes atteintes « .

Au cours de cette semaine, le dépistage sera effectué à travers des indicateurs biologiques grâce à une simple prise de sang. D'autres tests et examens seront réalisés dans les cas suspects afin d'assurer une prise en charge optimale, a précisé la même source. La spécialiste a souligné, à ce propos, le rôle des bio-marqueurs dans le dépistage précoce et l'efficacité des thérapies ciblées, contribuant ainsi à augmenter les taux de guérison et à réduire les complications. Elle a insisté sur le fait que la médecine moderne s'oriente vers l'utilisation de la biochimie moléculaire comme outil essentiel pour comprendre l'évolution de la maladie et déterminer le traitement le plus approprié à chaque cas. Enfin, la professeure a réaffirmé l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et a appelé les femmes à profiter de cette campagne, précisant que tous les moyens nécessaires sont disponibles et gratuits.

Chlef Assises des comités de quartiers et villages

Les assises de wilaya des associations des comités de quartiers et de villages ont été lancées, lundi à Chlef, avec une large participation des associations et des représentants de divers secteurs et des associations de parents d'élèves. Organisée à la Maison de la culture de Chlef, cette rencontre vise à renforcer le dialogue et à permettre aux associations des comités de quartiers et de villages de jouer pleinement leur rôle dans le développement local et la démocratie participative. Ces assises ont également pour objectif de "trouver les mécanismes nécessaires pour renforcer le rôle des associations dans le développement local et la démocratie participative, ainsi que leur contribution à la prévention des fléaux sociaux et de la toxicomanie, et au renforcement de la cohésion et de la sécurité sociale", a indiqué à l'APS, le représentant de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mohamed Chergui. Il a ajouté que ces assises donneront lieu à des recommandations sur le fonctionnement des associations et des comités, lesquelles seront examinées lors des assises nationales prévues au mois de décembre prochain, en vue de promouvoir le rôle de ces acteurs dans la mobilisation de la société, l'encouragement du volontariat, la consécration de la culture du signalement et le renforcement du dialogue entre eux et les différents secteurs et institutions.

Ces assises ont réuni près de 400 représentants d'associations de la société civile, d'organismes et de divers secteurs. Les participants ont exposé leurs préoccupations, avant l'ouverture d'un débat avec les cadres de l'ONSC. A noter que la présidente de l'ONSC, Ibtissam Hamlaoui, avait donné, le 23 octobre courant à Tizi-Ouzou, le coup d'envoi des assises de wilayas des comités de quartiers et de villages, en prélude aux assises nationales prévues début décembre prochain.

Ostéoporose

La position "assise" fragilise les os

Les scientifiques alertent sur l'effet délétère de l'inactivité prolongée sur l'ensemble du squelette, même en présence d'une activité physique régulière. Le simple fait d'interrompre régulièrement les périodes assises semble offrir une protection. Les chercheurs ont observé que des pauses actives toutes les 30 à 60 minutes réduisaient les marqueurs de perte osseuse, même sans effort soutenu.



L'ostéoporose est une maladie du squelette caractérisée par une diminution de la masse osseuse, avec pour conséquence une fragilisation osseuse et une augmentation du risque de fracture. Cette maladie touche essentiellement les femmes notamment après la ménopause. On estime que 36 % des femmes algériennes de plus de 45 ans en souffrent. L'ostéoporose touche aussi les hommes et les enfants, bien qu'elle soit plus fréquente chez les femmes ménopausées. Chez les hommes, le risque est lié à des facteurs comme le mode de vie (tabac, sédentarité) et des causes hormonales. Chez les enfants, l'ostéoporose est généralement secondaire à une autre maladie, une maladie génétique

ou certains médicaments. La maladie n'est pas irrémédiable et peut être prévenue en ayant une hygiène de vie correcte. En effet, l'inertie quotidienne et le manque de mouvement influent directement sur la santé osseuse. Selon les experts, « un quotidien trop sédentaire fragilise silencieusement le squelette ».

Une vaste synthèse de données menée par le groupe de travail en réhabilitation de l'International Osteoporosis Foundation a révélé que la sédentarité agit de manière indépendante sur la dégradation osseuse, quel que soit le niveau global d'activité. Chez les enfants, les adolescents, les adultes et les seniors, les heures passées immobiles devant un écran ou dans un fauteuil en-

traînent une baisse mesurable de la densité minérale osseuse. Dans les zones soumises au poids du corps comme le col fémoral, les effets de l'inactivité se font sentir dès le plus jeune âge. La croissance osseuse se voit compromise, même chez les enfants pratiquant une activité sportive régulière. À l'autre bout du spectre, les personnes âgées paient un prix élevé pour cette immobilité répétée. Selon l'étude publiée dans la revue *Calcified Tissue International*, les adultes de plus de 50 ans qui restent assis de longues heures chaque jour présentent un risque accru de fracture vertébrale, même sans ostéoporose diagnostiquée.

Les experts constatent que cette menace s'installe silencieusement ne causant ni douleur immédiate, ni alerte biologique claire. Elle agit par défaut d'usure, affaiblissant peu à peu la structure osseuse en profondeur. Selon l'étude, « un simple remplacement de 30 minutes de sédentarité par une activité légère produit déjà des bénéfices mesurables ».

Des gestes aussi simples que marcher, faire le ménage ou jardiner entraînent une amélioration de la densité osseuse, notamment au niveau de la colonne vertébrale. Chez les femmes ménopausées, ces effets sont particulièrement nets, avec une diminution du risque de fracture significative.

L'Organisation mondiale de la santé recommande 60 minutes d'activité quotidienne pour les enfants et entre 150 et 300 minutes par semaine pour les adultes. Même chez les personnes atteintes de fragilité osseuse, le simple fait d'interrompre régulièrement les périodes assises semble offrir une protection. Les chercheurs ont observé que des pauses actives toutes les 30 à 60 minutes réduisaient les marqueurs de perte osseuse, même sans effort soutenu. En somme, selon l'International Osteoporosis Foundation, « la sédentarité affecte la santé osseuse, indépendamment de l'activité physique, touchant toutes les tranches d'âge ». c'est pourquoi, il est crucial de remplacer 30 minutes de sédentarité par une activité légère pour améliorer la densité osseuse, réduisant le risque de fractures, surtout chez les femmes ménopausées. Les scientifiques recommandent ainsi d'intégrer le mouvement dans la vie quotidienne est crucial pour prévenir la déminéralisation osseuse dès l'enfance.

A.B

Etude

Lien avéré sommeil-santé osseuse

Dormir suffisamment pourrait-il aider à prévenir l'ostéoporose ? Alors que l'alimentation et l'exercice sont deux facteurs de mode de vie bien reconnus pour leur importance dans la santé osseuse, cette équipe de l'Université du Colorado invoque aussi le rôle du sommeil, et du rythme circadien, dans l'ampleur du renouvellement osseux. L'étude Spotlight, toujours en cours, révèle en effet que la perturbation circadienne entraîne aussi une perturbation de la résorption et de la formation osseuses.

L'auteur principal, le Dr Christine Swanson, cherche, avec son équipe, à déterminer si un sommeil adéquat peut aider à prévenir l'ostéoporose. L'auteur souligne que si « de nombreuses raisons, telles que des changements hormonaux, le vieillissement et certains facteurs liés au mode de vie sont bien documentés pour leur influence dans la santé ou la perte osseuse », de nombreux patients présentent une ostéoporose sans étiologie particulière. Entre le début et le

milieu de la vingtaine, les jeunes adultes atteignent leur densité minérale osseuse maximale, qui est plus élevée pour les hommes que pour les femmes.

Ce pic est l'un des principaux déterminants du risque de fracture plus tard dans la vie.

Après avoir atteint ce pic, la densité osseuse reste à peu près stable pendant quelques décennies. Chez les femmes dans la transition ménopausique, la perte osseuse s'accélère. Chez les hommes aussi, progressivement avec le vieillissement, la densité osseuse diminue. Les habitudes de sommeil évoluent également avec le temps. Au fil du vieillissement, la durée totale de sommeil diminue et la structure du sommeil change. La latence du sommeil, c'est-à-dire le temps nécessaire pour s'endormir, augmente avec l'âge. Le sommeil lent, un stade de sommeil profond et réparateur, diminue avec l'âge. Les horaires du

sommeil ou « phases circadiennes » évoluent aussi, autant chez les hommes que chez les femmes.

Les chercheurs rappellent que les gènes qui contrôlent notre horloge interne sont présents dans toutes les cellules osseuses : « Lorsque ces cellules se résorbent et forment des os, elles libèrent certaines substances dans le sang qui nous permettent d'estimer l'ampleur du renouvellement osseux ». Ces marqueurs de résorption et de formation osseuse suivent aussi un rythme quotidien. L'amplitude de ce rythme est plus grande pour les marqueurs de la résorption osseuse – qui fait référence au processus de dégradation des os – que pour les marqueurs de la formation osseuse. Cependant, cette rythmicité est importante pour le métabolisme osseux normal et suggère que le sommeil et les perturbations circadiennes peuvent affecter directement la santé des os.

L'étude de l'évolution des marqueurs du renouvellement osseux en réponse à la

privation de sommeil et aux perturbations circadiennes, chez des participants suivis en environnement hospitalier contrôlé et soumis à différentes perturbations circadiennes pendant trois semaines, constate des changements néfastes significatifs dans le renouvellement osseux chez les hommes et les femmes en réponse au manque de sommeil et aux perturbations circadiennes. Parmi ces changements néfastes figurent une diminution des marqueurs de la formation osseuse. Les jeunes femmes présentent une augmentation significative du marqueur de résorption osseuse : or lorsqu'une personne forme moins d'os tout en résorbant plus, alors, avec le temps, cela entraîne une perte osseuse, un risque accru d'ostéoporose et un risque accru de fracture. En outre, le sexe et l'âge jouent également un rôle important, les participants femmes plus jeunes apparaissant plus sensibles aux effets néfastes d'un mauvais sommeil sur la santé des os », souligne l'étude.

Soudan

Mise en garde de l'ONU contre les atrocités

Les Nations unies ont tiré la sonnette d'alarme lundi au sujet d'une « crise humanitaire effroyable » qui s'aggrave à El-Fasher, capitale du Darfour-Nord, dans l'ouest du Soudan, où des civils en fuite sont confrontés à la famine et à des demandes de rançon.



Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a averti lundi que la ville d'El-Fasher, dans l'ouest du Soudan en guerre, était dans une « situation extrêmement précaire », avec un risque croissant d'atrocités motivées par des considérations ethniques. L'armée soudanaise n'a pas officiellement réagi à l'annonce dimanche par les Forces de soutien rapide (FSR), qui la combattent depuis plus de deux ans, de la conquête de cette grande cité du Darfour que ces paramilitaires assiègent et qui était la dernière à échapper à leur contrôle. « Le risque de violations (des droits) et

d'atrocités à grande échelle motivées par des considérations ethniques à El-Fasher augmente chaque jour », a mis en garde dans un communiqué M. Türk, appelant à « une action urgente et concrète » pour y « garantir la protection des civils » et « un passage sûr pour ceux qui tentent de rejoindre un lieu relativement sûr ». Le Haut-Commissaire a déclaré que son bureau avait reçu des informations faisant état d'exécutions sommaires de civils essayant de fuir et que des éléments faisaient penser à des mobiles à caractère ethnique. Il a décrit le contenu de plusieurs vidéos dans lesquelles on pouvait voir « des dizaines d'hommes non armés abattus

ou étendus morts », entourés des FSR les accusant de se battre pour l'armée soudanaise. M. Türk a également cité des informations selon lesquelles des centaines de personnes avaient été arrêtées alors qu'elles cherchaient à fuir, notamment un journaliste. « Compte tenu des réalités passées » dans le nord du Darfour, « le risque de violences sexuelles, en particulier contre les femmes et les filles, est extrêmement élevé », a mis en garde le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. Il a également souligné que de nombreux civils parmi lesquels des humanitaires bénévoles locaux avaient péri à la suite de tirs à l'artillerie lourde du 22 au 26 octobre.

Jamaïque

L'ouragan Melissa fait 03 morts

L'ouragan Melissa, qui pourrait être le plus violent à toucher terre en Jamaïque où trois personnes ont déjà été tuées, s'apprête à frapper mardi le pays caribéen avec d'éventuels inondations et glissements de terrain catastrophiques attendus. Avec des vents soufflant jusqu'à 280 kilomètres par heure, l'ouragan de catégorie 5, la plus élevée, est déjà responsable de trois décès en Jamaïque, trois en Haïti et un en République dominicaine. « Ne sortez pas », insiste le Centre américain des ouragans (NHC), qui anticipe des bourrasques « potentiellement mortelles », des inondations et des ravages d'une ampleur comparable à ceux causés par les ouragans Maria en 2017 ou Katrina en 2005, à Porto Rico et à La Nouvelle-Orléans. Selon les autorités locales lundi, trois personnes ont trouvé la mort en Jamaïque alors qu'elles se préparaient à l'arrivée

de l'ouragan, en coupant des branches et en travaillant sur des échelles. S'il ne perd pas en intensité, il s'agira du plus puissant ouragan à toucher terre en Jamaïque depuis le début des suivis météorologiques. Le Premier ministre Andrew Holness a alerté sur des risques de dégâts particulièrement importants dans l'ouest du pays. « Je ne pense pas qu'une seule infrastructure de cette région puisse résister à un ouragan de catégorie 5, donc il pourrait y avoir d'importantes destructions », a-t-il déclaré sur CNN, appelant les habitants à évacuer les zones les plus à risques. Évoluant depuis plusieurs jours dans les Caraïbes, l'ouragan a déjà fait au moins quatre morts en Haïti et en République dominicaine. En Jamaïque, Melissa doit provoquer mardi une submersion côtière, pouvant atteindre quatre mètres, menaçant d'inondations le littoral sud du pays, ainsi que des

précipitations torrentielles dans les terres, a prévenu Michael Brennan, le directeur du NHC. « Tout le monde en Jamaïque doit être désormais dans un endroit sûr afin d'y rester le temps que la tempête passe demain », a-t-il prévenu lundi soir. Le dernier ouragan majeur à avoir touché terre en Jamaïque était l'ouragan Gilbert de septembre 1988, tuant 40 personnes et faisant d'énormes dégâts. A l'approche de l'arrivée de l'ouragan Melissa, les autorités jamaïcaines ont fermé les ports ainsi que l'aéroport international. Melissa devrait ensuite, mercredi, toucher tôt Cuba, où les autorités ont commencé à fermer des écoles et à évacuer des habitants. Continuant sa route vers le nord, l'ouragan pourrait après toucher le sud des Bahamas et l'archipel des îles Turques-et-Caïques, un territoire britannique.

Vietnam

Un mètre de précipitations en 24 heures

Le centre du Vietnam a enregistré en 24 heures plus d'un mètre de précipitations, a annoncé mardi le ministère de l'Environnement, dépassant le précédent record national de 1999. De 19H00 dimanche à 19H00 (12H GMT) lundi, trois stations d'observation ont mesuré 1,7 mètre, 1,1 mètre, et plus d'un mètre de pluie à Hue, a indiqué le ministère dans un communiqué. L'ancien record, 99 centimètres, avait aussi été établi dans ce pays où se trouve un ensemble de monuments classés au patrimoine mondial de l'Unesco. Des pluies diluviennes s'abattent sur le centre du pays depuis le week-end dernier, entraînant notamment la fermeture d'écoles. Plus de 8.600 personnes dans quatre régions ont été évacuées à partir de samedi en raison de risques de graves inondations et glissements de terrain, d'après le ministère.

Pakistan- Afghanistan Reprise des pourparlers à Istanbul

Des responsables pakistanais et afghans doivent se réunir à Istanbul ce lundi pour le troisième jour de pourparlers, dans l'espoir de parvenir à une paix durable, selon des sources citées par Reuters. Le président américain, Donald Trump, a renouvelé son offre de médiation, déclarant à Kuala Lumpur, en marge du sommet de l'APEC : « Je trouverai une solution très rapidement, je les connais tous les deux. » Le Pakistan et l'Afghanistan sont parvenus à un cessez-le-feu le 19 octobre à Doha, après plusieurs jours d'affrontements frontaliers ayant fait des dizaines de morts. La deuxième phase actuelle de pourparlers de paix, sous médiation turque, vise à parvenir à un cessez-le-feu durable, mais les deux parties affichent des positions divergentes sur les discussions.

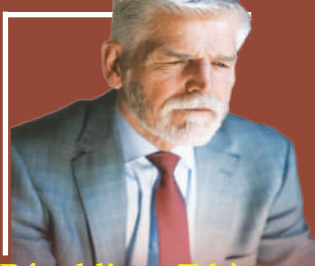
Kenya

Crash d'un avion avec 12 passagers

Un petit avion avec 12 personnes à bord s'est écrasé mardi au Kenya, a affirmé l'Autorité de l'aviation civile kényane (KCAA), sans donner de détails sur le bilan. L'appareil faisait route vers Kichwa Tembo, une piste d'atterrissage privée située dans le parc national du Masaï Mara, depuis la station balnéaire touristique de Diani, lorsqu'il s'est écrasé vers 5h30 (2h30 GMT). « L'avion transportait 12 personnes », a indiqué un communiqué publié sur les réseaux sociaux par la KCAA, sans donner plus de détails, précisant toutefois que des agences gouvernementales se sont rendues sur place afin de déterminer les causes de l'accident.

Turquie - Royaume-Uni Contrat de 20 avions de combat «Eurofighter»

Le président turc Recep Tayyip Erdogan et le Premier ministre britannique Keir Starmer ont signé lundi à Ankara un accord de coopération sur les chasseurs Eurofighter Typhoon, marquant une nouvelle étape dans les relations de défense entre les deux pays. Lors d'une conférence de presse conjointe, Erdogan a présenté cet accord comme « un nouveau signe » du partenariat stratégique entre Ankara et Londres, estimant qu'il ouvrira la voie à d'autres projets conjoints dans l'industrie de défense. Starmer a assuré que cet accord « renforcera la sécurité au sein de l'OTAN » et contribuera à l'économie britannique, affirmant qu'il « sécurisera 000 20 emplois » liés à la construction de ces avions. Erdogan et Starmer ont également annoncé le lancement du premier cadre bilatéral de coopération entre la Turquie et le Royaume-Uni. Starmer a évoqué un « moment charnière » illustrant la montée en puissance du partenariat. Erdogan a réaffirmé l'objectif de porter les échanges commerciaux à 30 milliards de dollars dans un premier temps, puis à 40 milliards. Sur le dossier régional, Erdogan a salué la reconnaissance par Londres de l'État de Palestine, qu'il a qualifiée de « pas courageux » vers une solution à deux États. Concernant Ghaza, il a déclaré que « chacun porte une responsabilité pour maintenir le cessez-le-feu » et jugé nécessaire de « freiner » le gouvernement sioniste.



République Tchèque
Andrej Babis
chargé
de former un
gouvernement

Le président tchèque, Petr Pavel, a chargé lundi Andrej Babis, dont son parti ANO était arrivé en tête des législatives début octobre, de former le nouveau gouvernement du pays, a annoncé son cabinet. « Le président de la République attend d'Andrej Babis qu'il présente une composition du gouvernement qui n'affaiblit en aucune manière les principes de notre Etat démocratique incarnés dans la Constitution de la République tchèque », a ajouté le cabinet dans un communiqué. Babis a entamé des négociations avec le parti d'extrême droite SPD et le parti de droite La Voix des automobilistes pour former un gouvernement, car l'ANO, qui avait obtenu 34,5 % des voix aux élections, ne dispose pas de la majorité

au Parlement, avec 80 sièges sur 200. Le SPD a lui obtenu 15 sièges et La Voix des automobilistes 13 sièges. « Nous nous réunirons à nouveau mercredi et poursuivrons les discussions sur la déclaration de programme », a déclaré M. Babis à des journalistes lundi. Par ailleurs, avant d'être officiellement nommé à la tête du gouvernement, Andrej Babis doit se mettre en conformité avec la loi pour résoudre les risques de conflit d'intérêts avec ses activités d'homme d'affaires, selon la présidence. « Andrej Babis a assuré au président qu'il présenterait publiquement la solution à la question du conflit d'intérêt avant sa nomination éventuelle au poste de Premier ministre », a précisé le cabinet du président.

Equipe nationale de handball (messieurs)

Bousebt lance son chantier

La Fédération algérienne de handball (FAHB) vient d'annoncer la fin de sa collaboration avec le sélectionneur national Farouk Dehili, suite à une résiliation à l'amiable du contrat qui liait les deux parties. Cette décision, officialisée dans un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux de la Fédération, marque un tournant important dans la reconstruction du handball algérien, amorcée depuis l'élection du nouveau président Mourad Bousebt à la tête de l'instance fédérale

■ Par Marouane A.

«La FAHB annonce la résiliation du contrat, à l'amiable, du sélectionneur national Farouk Dehili. L'instance tient à le remercier pour le parcours accompli tout au long de sa collaboration et lui souhaite beaucoup de succès dans la suite de sa carrière», a précisé la Fédération dans son communiqué officiel. Engagé en décembre 2023, Farouk Dehili aura vécu des moments contrastés à la tête des «Verts». Sous sa direction, l'équipe nationale a atteint la finale de la CAN 2024, disputée au Caire, où elle s'est inclinée (21-29) face au pays hôte, l'Egypte, après un parcours convaincant et prometteur. Mais cette dynamique n'a pas été confirmée lors du Championnat du monde 2025, organisé en Norvège, Croatie et Danemark, où les Algériens ont terminé à une modeste 30e place sur 32 nations, une performance qui a mis en lumière les limites du projet actuel et la nécessité d'un nouveau souffle.



Retour de Boucekriou pour relancer la machine

Cette séparation est intervenue moins de 24 heures avant l'annonce du retour de Salah Boucekriou à la tête du sept national. L'ancien sélectionneur, qui connaît parfaitement la maison, aura pour mission de relancer le handball algérien et de préparer au mieux l'équipe pour les prochaines échéances, à commencer par le Championnat d'Afrique 2026 au Rwanda (du 21 au 31 janvier). Pour cette nouvelle aventure, Boucekriou sera épaulé par un staff technique rajeuni et expérimenté, composé de Redouane Aouachria, Sofiane Elimmam et Abdelghani Loukil. Le nouveau staff a déjà convoqué 21 joueurs, dont plusieurs éléments évoluant à l'étranger, pour Depuis son arrivée à la tête de la FAHB, Mourad Bousebt a clairement affiché sa volonté de professionnaliser et restructurer le handball algérien à tous les

niveaux. Son plan de relance repose sur une meilleure organisation interne, un accompagnement technique modernisé et des moyens logistiques renforcés. Le président de la Fédération a d'ailleurs évoqué, à plusieurs reprises, la possibilité d'engager à terme un entraîneur étranger pour la sélection nationale, afin d'apporter un regard neuf et une approche plus scientifique dans la préparation des compétitions internationales. «Le handball algérien doit renouer avec le haut niveau. Nous allons mettre tous les moyens nécessaires pour y parvenir», avait déclaré Bousebt lors de sa première conférence de presse, laissant entrevoir une nouvelle ère ambitieuse et structurée pour cette discipline. La nomination de Boucekriou et la restructuration du staff ne constituent que la première étape d'un projet de redressement global. La FAHB prévoit également de renforcer les championnats nationaux, relancer la formation des jeunes et améliorer le suivi des internationaux évoluant à l'étranger.

CAN 2025 Bouanani taquine ses coéquipiers marocains

À quelques semaines du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 au Maroc, l'ambiance monte déjà entre certains internationaux maghrébins. Dans une vidéo publiée par le média TFT Morocco, un extrait a particulièrement fait réagir : Badredine Bouanani, jeune international algérien du VfB Stuttgart, y lance une petite pique pleine d'humour à son coéquipier de club marocain Bilal El Khannouss, et Ibrahim Salah (FC Bâle). Tout sourire, Bouanani déclare : «Une finale de la CAN Algérie-Maroc, on les tabasse un peu», une phrase qui a immédiatement enflammé les réseaux sociaux. Si la taquinerie entre ces amis est bonne enfant, elle illustre bien l'esprit de rivalité sportive qui anime les deux nations, toutes deux ambitieuses à l'approche du tournoi continental. L'Algérie, dirigée par Vladimir Petkovic, espère retrouver son prestige après deux CAN ratés. Depuis son triomphe au Caire en 2019, la sélection algérienne n'a plus franchi la phase de groupes. Cette fois, les Fennecs veulent inverser la tendance avec une génération talentueuse menée par Mohamed Amoura, meilleur buteur des qualifications pour la Coupe du monde. Dans le groupe E, les Verts affronteront le Burkina Faso, la Guinée équatoriale et le Soudan. Un calendrier jugé abordable, mais à aborder avec prudence. Pour Bouanani et ses coéquipiers, la CAN 2025 représente bien plus qu'une simple revanche : c'est l'occasion de rappeler la valeur du football algérien sur le sol marocain. Et si le scénario rêvé se réalisait ? Une finale Algérie-Maroc, entre deux puissances du Maghreb, promettrait un duel électrique. En attendant, Bouanani a déjà lancé le sourire !



JSD Jijel L'entraîneur Ousmane licencié

La direction du club de la JSD Jijel a décidé de se séparer à l'amiable de l'entraîneur principal Abderrahmane Ousmane, lequel sera remplacé durant la semaine en cours par son adjoint Fayçal Laârabî, a annoncé lundi le club évoluant en Championnat de Ligue 2 amateur, groupe Centre-Est. «La direction de la JSD Jijel annonce sa séparation à l'amiable avec l'entraîneur principal Abderrahmane Ousmane», indique un communiqué publié par le club sur ses réseaux sociaux. L'entraîneur adjoint Fayçal Laârabî dirigera les séances d'entraînement de l'équipe tout au long de cette semaine et préparera le match face au CA Batna, prévu vendredi prochain au stade du martyr Rouibah Hocine», a ajouté la même source. La direction du club a tenu à exprimer ses remerciements sincères à l'entraîneur pour le travail accompli durant son passage à Jijel, tout en lui souhaitant plein succès pour la suite de sa carrière. La JSD Jijel s'était inclinée (1-2) face au MO Béjaïa, samedi dernier, lors de la 7e journée du championnat de Ligue 2 amateur. A la suite de cette défaite, l'équipe a reculé à la 5e place avec 12 points, à cinq longueurs du leader l'US Biskra (17 pts) et à quatre points des poursuivants directs. Pour la 8e journée, prévue le vendredi 31 octobre, «Namra» recevra le CA Batna (2e, 16 pts), dans une affiche alléchante et difficile pour les deux équipes.

Egypte Deghmoum inscrit un but insolite

Engagé en tour préliminaire de la Coupe de la CAF avec Al Masry, Abderrahim Deghmoum a marqué au terme d'une drôle d'action. Al Masry sort vainqueur de son double duel face à Ittihad, et c'est notamment grâce à Deghmoum. L'Algérien de 26 ans, très

souvent intéressant avec son club en Egypte, s'est également montré décisif sur la scène continental. Au quart d'heure de jeu, l'ex joueur de l'ES Sétif profite d'une énorme mésentente dans la défense adverse pour prendre la profondeur. Il tire... d'abord sur le gardien, qui lui renvoie le ballon depuis l'extérieur de la surface, avant que Deghmoum ne fixe son vis-à-vis et ne finisse par conclure l'action. Al Masry remportera finalement la rencontre par 2 buts à 1, profitant ainsi

du match nul à l'aller (0-0) pour définitivement assurer sa qualification pour la phase de poule de la Coupe de la CAF.

Ligue des champions d'Afrique (phase de groupes)

14 clubs ont déjà validé leur ticket

Quatorze (14) clubs dont deux algériens ont validé leur ticket pour la phase de groupes de la Ligue des Champions 2025-2026, au terme des matchs du second tour préliminaire (retour), disputés le week-end, tandis que deux places restent encore à attribuer la semaine prochaine. L'Algérie sera représentée par deux représentants, comme ce fut le cas lors de la précédente édition, il s'agit du MC Alger, qualifié aux dépens des Camerounais de Colombe Sportive (aller : 1-1, retour : 0-0), et la JS Kabylie qui a passé haut la main le cap des Tunisiens de l'US Monastir (aller : 3-0, retour : 2-1). Le MCA s'est qualifié grâce à une qualification obtenue à la règle du but à l'extérieur face à Colombe, tandis

que leurs compatriotes de JS Kabylie ont largement dominé US Monastir (5-1 sur l'ensemble des deux rencontres). Al-Ahly SC, Mamelodi Sundowns, l'Espérance de Tunis et l'AS FAR Rabat, ont également composé leur ticket pour la phase de poules de la C1. A l'instar de l'Algérie, la Tanzanie comptera à nouveau deux représentants : Simba SC et Young Africans, tandis que Power Dynamos (Zambie) signent un retour remarqué dans l'élite continentale après leur succès 3-2 face à Vipers SC. Toujours au rendez-vous, les Soudanais d'Al-Hilal Omdurman poursuit sa régularité en s'imposant 4-1 face à Kenya Police, alors que la St-Eloi Lupopo (RDC) a créé la surprise en éliminant les Sud-Africains, aux tirs au but, après un match nul 3-3 sur

l'ensemble des deux confrontations. Deux rencontres restent à jouer pour compléter le tableau final : Pyramids FC (Egypte) recevra Ethiopian Insurance après un nul 1-1 à Addis-Abeba, alors que le RS Berkane (Maroc) accueillera Al-Ahly Tripoli après un score nul (1-1), en Libye. Le tirage au sort de la phase de groupes de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération se tiendra le lundi 3 novembre 2025, aux studios SuperSport de Johannesburg, à partir de 12h00 (heure algérienne). L'événement sera diffusé en direct sur les plateformes numériques officielles de la CAF. La phase de groupes débutera en novembre 2025, les deux premiers de chaque groupe accédant aux quarts de finale



Turquie

Le corps arbitral impliqué dans des paris

Le président de la Fédération turque de football (TFF), İbrahim Haciosmanoğlu, a annoncé que 371 des 571 arbitres travaillant dans les ligues professionnelles ont des comptes de paris et que 152 d'entre eux parient activement.

Le bureau du procureur général d'Istanbul a indiqué que la déclaration d'Ibrahim Haciosmanoğlu avait été acceptée comme une dénonciation dans le cadre de l'enquête en cours et que celle-ci se poursuivrait de manière approfondie. Dans sa déclaration de lundi, le président de la TFF a précisé que des enquêtes avaient été menées avec des unités de l'État et qu'elles avaient abouti à ce constat. 7 arbitres de première classe, 15 arbitres assistants de première classe, 36 arbitres de classe et 94 arbitres assistants de classe. Parmi eux, 10 arbitres ont placé plus de 10 000 paris, un arbitre a placé à lui seul 18 000 227 paris, 42 arbitres ont placé séparément des paris sur plus de 1 000 matches de football, et certains arbitres ont placé des paris ponctuels. À partir d'aujourd'hui, notre commission disciplinaire prendra les mesures nécessaires. Les arbitres seront rapidement déférés devant le conseil de discipline et recevront les sanctions nécessaires conformément à nos instructions. Selon la loi n° 6222, il y a une période de 5 ans. Les chiffres que nous avons comptés

sont ceux qui se situent dans cette période. Dans la déclaration publiée quelques heures plus tard par le bureau du procureur général, il a été souligné qu'une enquête avait été ouverte en avril à la suite d'allégations selon lesquelles certains arbitres étaient impliqués dans des paris. «Avec l'identification de ces arbitres, l'enquête en cours sera approfondie et poursuivie en termes d'opposition à la loi n° 6222 sur la prévention de la violence et de l'irrégularité dans le sport, d'opposition à la loi n° 7405 sur les clubs sportifs et les fédérations sportives, d'opposition à la loi n° 7258 sur l'organisation de paris et de jeux de hasard dans les compétitions de football et d'autres sports et d'autres allégations criminelles à déterminer.» Après la publication de ces informations, les grands clubs turcs ont réagi. Les grands clubs soutiennent le processus d'enquête. Le président du club de Galatasaray, Dursun Özbek, a indiqué qu'il avait appelé Ibrahim Haciosmanoğlu et qu'il soutenait pleinement le processus d'enquête contre les arbitres

concernés. Dans sa déclaration sur le site Internet du club rouge-jaune, Dursun Özbek a déclaré : «Nous considérons ce travail effectué sous la direction de M. Haciosmanoğlu comme un tournant important pour le football turc. La réputation, la justice et la confiance du football turc sont au-dessus de tout. Nous pensons qu'il est très important que la Fédération partage de manière transparente avec le public les noms des arbitres dont les comptes de paris ont été détectés, les matches qu'ils ont placés. Galatasaray suivra ce processus jusqu'au bout. Nous sommes prêts à assumer toutes les responsabilités pour la construction d'un système dans lequel les points sombres du football turc seront éclairés un par un et où la justice se reflétera sur le terrain». Sadettin Saran, président du club de Fenerbahçe, a de son côté déclaré : «Les révélations d'aujourd'hui m'ont rendu heureux à la fois en tant que sportif et en tant que président de Fenerbahçe. Nous sommes parmi ceux qui ont fait entendre leur voix le plus sur cette question.»

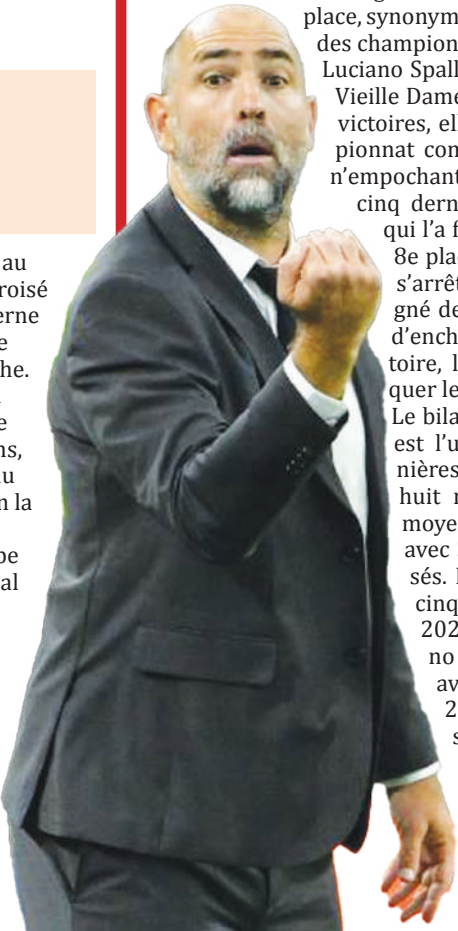


Real Madrid

Carvajal «Out»encore

De retour dans le groupe madrilène après un mois d'absence pour une blessure à un mollet, le défenseur du Real Madrid Dani Carvajal va devoir subir une nouvelle opération du genou droit, a annoncé le club espagnol lundi. «Après les examens réalisés par le service médical du Real Madrid, la présence d'un corps étranger a été diagnostiquée dans le genou droit de notre capitaine Dani Carvajal », écrit le Real dans un communiqué au sujet de son capitaine. Le latéral droit de 33 ans, victime

en 2024 d'une très grave blessure au même genou (rupture du ligament croisé antérieur, du ligament collatéral externe et du tendon poplité), va subir une arthroscopie, ajoute la Maison Blanche. Le club espagnol ne précise pas la durée d'indisponibilité du sextuple vainqueur de la Ligue des champions, mais il pourrait manquer à nouveau plusieurs mois de compétition, selon la presse ibérique. Un casse-tête en moins pour l'équipe d'Espagne avec le duo Yamal-Carvajal. Vainqueur de son 200e match de championnat avec le Real Madrid grâce à cette précieuse victoire face au rival blaugrana, Dani Carvajal devra donc prendre son mal en patience avant d'ajouter un autre succès à son bilan. Cette nouvelle blessure prive aussi la sélection espagnole d'un potentiel problème lors du prochain rassemblement.



Coupe du Monde 2026

La 2eme phase de vente des billets entamée

La deuxième phase de vente des billets pour le Mondial 2026 démarre ce lundi 27 octobre jusqu'au 31 octobre, avec l'ouverture de la période d'inscription pour les fans intéressés, a indiqué la Fédération internationale de football (Fifa). En raison de la forte demande constatée à l'occasion du tirage au sort pour la phase de prévente Visa, un million de billets supplémentaires sont mis à disposition lors de cette phase, ajoute l'instance internationale dans un communiqué publié sur son site officiel. Le moment de l'inscription n'a aucune incidence sur l'issue du tirage. Les supporters qui disposent déjà d'un identifiant FIFA doivent l'utiliser pour se connecter et participer au tirage anticipé en s'inscrivant sur FIFA.com/tickets, et ce même s'ils ont déjà participé au tirage au sort pour la phase de prévente Visa. Les personnes qui ne disposent pas d'un identifiant FIFA doivent créer un compte sur FIFA.com/tickets, explique la même source. Cette phase est ouverte à tous les supporters et comprend une exclusivité pour les résidents du pays hôte à l'intention des résidents du Canada, des Etats-Unis et du Mexique. A la fin de la période d'inscription, les résidents des pays hôtes inscrits pour le tirage anticipé se verront attribuer, suivant un processus de sélection aléatoire, un créneau de réservation exclusif à compter du 12 novembre. Ce créneau sera ouvert pendant 72 heures sous réserve de disponibilités des billets. Les supporters sélectionnés recevront une confirmation au moins 48 heures avant le créneau qui leur aura été attribué. Pendant cette période d'exclusivité, les supporters sélectionnés auront la possibilité d'acheter des billets pour une partie individuelle pour les matches qui auront lieu dans leur pays de résidence. Les billets pour les matches ayant lieu dans d'autres pays ne seront pas disponibles. Au total, 75% des billets pour une partie individuelle pour cette phase seront mis à disposition pendant ce créneau de réservation exclusif. Lors de la précédente phase de vente de billets, ce sont les résidents des trois pays hôtes (Etats-Unis, Canada et Mexique, dans cet ordre) qui ont acheté le plus de billets, suivis - dans l'ordre - par l'Angleterre, l'Allemagne, le Brésil, l'Espagne, la Colombie, l'Argentine et la France.

Italie

Igor Tudor limogé

C'est la défaite de trop pour Igor Tudor. Battue tristement dimanche du côté de la Lazio (0-1) et déjà distancée dans la course au titre de champion d'Italie, la Juventus a mis un terme au contrat de son entraîneur croate lundi. « La Juventus annonce avoir relevé ce lundi de ses fonctions d'entraîneur de son équipe première Igor Tudor, ainsi que son staff composé d'Ivan Javorcic, Tomislav Rogic et Riccardo Ragnac », a indiqué dans un communiqué la Juve, qui pointe à la huitième place de la Serie A, à six points de la tête après huit journées. «Le club remercie Igor Tudor et son staff pour leur professionnalisme et investissement durant les derniers mois et leur souhaite le meilleur pour leur avenir professionnel», poursuit le texte. Le club le plus titré du football italien a précisé que l'équipe serait dirigée lors de son prochain match, mercredi contre l'Udinese, par l'actuel entraîneur de la réserve, Massimiliano Brambilla. Ancien joueur de la Juve, Tudor, 47 ans, avait succédé en mars dernier à Thiago Motta, remercié neuf mois après sa prise de fonction. Le technicien croate, qui a notamment entraîné Marseille (2022-2023), avait atteint l'objectif que lui avaient alors assigné ses dirigeants en décrochant la 4e place, synonyme de qualification pour la Ligue des champions. Luciano Spalletti dans le viseur Mais si la « Vieille Dame » a débuté la saison par trois victoires, elle a vite perdu pied, en championnat comme en Ligue des champions, n'empochant que cinq petits points lors des cinq dernières journées de Serie A, ce qui l'a fait plonger de la première à la 8e place. Les chiffres de l'horreur ne s'arrêtent pas là : La Juve n'a plus gagné depuis le 10 septembre et vient d'enchaîner huit matchs sans victoire, les quatre derniers sans marquer le moindre but. Le bilan de Tudor à la tête de la Juve est l'un des plus mauvais des dernières années avec dix victoires, huit nuls et six défaites, soit une moyenne de 1,58 point par match, avec 39 buts marqués et 29 encaissés. Le club va donc connaître son cinquième entraîneur depuis mai 2024 et le départ de Massimiliano Allegri, quelques jours après avoir remporté la Coupe d'Italie 2024. Selon la chaîne de télévision Sky Sport, les dirigeants bianconeri aimeraient confier leur équipe à Luciano Spalletti, ancien entraîneur de Naples et ex-sélectionneur de l'Italie, remercié début juin par la Fédération italienne de football.

LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

- I. Crac Boum Hue, comme le chantait Jacques Dutronc.
- II. Il dégaze sur commande.
- III. C'est tout flou !
- IV. Equilibre un flux. Prénom du père de Nestor.
- V. Chef arabe. Particule atomique.
- VI. Possessif. Les deux extrémités de l'eunuque. Prénom féminin.
- VII. Bagatelle. Conforme à la loi.
- VIII. En plein dedans. Parfois d'ivoire. Un demi-gamin de Paris.
- IX. Cristal de grâce.
- X. Entreprise en solo. Plaque tout.

VERTICALEMENT

- 1. L'ex-dame du téléphone, dans les années 50.
- 2. Pris dans les glaces. Premier département de France.
- 3. Monnaie d'échange internationale. Un tout petit peu de brioche.
- 4. Hors norme.
- 5. Un prénom de Poulain, au cinéma. Langue du sud.
- 6. Pistolet électrique. Prénom féminin.
- 7. Jamais vieux. Changeât d'air.
- 8. Changement de peau. Dieu solaire.
- 9. Relatif au nouveau-né.
- 10. Signal sonore

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est :
FINALE

- ACHAT

AGENDA

AUTOMNE

BABYSITTING

CAHIER

CALCULATRICE

CANTINE

CARTABLE
- CLASSE

COLLEGE

COPAINS

CRAYON

ENTRER

FEUTRE

FIGURE

FRAICHEUR
- GOMME

GOUTER

INSTITUTEUR

LISTE

LIVRE

LYCEE

MAITRE

MATIERE
- MERCREDI

MINUTIE

PARENTS

PRECIS

PUNIR

RECREATION

REGLE

RENTREE
- REVEIL

SEMAINE

SCOLARITE

SPORT

TRAC

TRAIN

TRAVAIL

TRIMESTRE

E	S	R	E	I	H	A	C	E	A	D	N	E	G	A
G	C	P	A	R	E	N	T	S	T	C	M	N	C	E
E	A	I	E	N	T	R	E	R	C	M	H	I	A	R
L	R	N	R	P	E	I	A	T	O	A	E	A	N	V
L	T	S	M	T	B	V	A	G	P	U	B	M	T	I
O	A	T	S	L	A	E	R	M	A	T	T	E	I	L
C	B	I	E	I	B	L	R	P	I	O	R	S	N	S
G	L	T	L	E	Y	M	U	T	N	M	O	S	E	C
O	E	U	G	V	S	N	E	C	S	N	P	A	N	O
U	R	T	E	E	I	I	H	R	L	E	S	L	O	L
T	E	E	R	R	T	A	C	L	C	A	M	C	Y	A
E	I	U	T	U	T	R	I	E	Y	R	C	I	A	R
R	T	R	N	O	I	T	A	E	R	C	E	R	R	I
E	A	I	R	E	N	T	R	E	E	P	E	D	C	T
C	M	E	R	U	G	I	F	E	U	T	R	E	I	E

LES MOTS FLECHES

REMISE EN JEU		PETITE QUANTITÉ JOUR DE CONGÉ		JOUÉ EN LIGNE 1 ISOLÉ		PREMIER DE LIGUE		PSYCHANA- LYSTE		LANCEUR DE TUBES		SANS LES GRADINS MOI
						FAUTE DE JEU GRAND NUMÉRO						
VIEUX DO FAITS ET GESTES			BOISSON ÉPOQUE					POUR LIER ENFON- CENT LES PORTES		GRAND PRIX GERMAIN		
										SIGNAL SONORE CONIFÈRE		
PROCHES PARENTS		RENOYÉ STADE FRANÇAIS										NATU- RELLES
						PASSE AVANT NOUS			DÉCAMPER RÉCALCI- TRAIT			
POSTE DE JEU	ARRIÈRE		BLANCHIS- SERIE ARCHIVES DE LA TÉLÉ							EXPLOSIF OISEAUX MARINS		
						CELLULE GRISE						
TALENT N°15 FRANÇAIS				CARTE À PUCE CAPRICE ENFANTIN			STRIER MOUSSEUX ITALIEN					
						CONTINENT LASSITUDE					CACHÉ	GRAYÉ
MÉTAL CURIEUSE			UNITÉS DE SURFACE GRANDE FÊTE				ETHNIE DU RWANDA 11 JOUEURS		APPRIS		RENDRE HOMMAGE	
ÉQUIPE DE FRANCE	MÉGA- OCTET DIVISION			ILLUSTE CONDITION PHYSIQUE							SCANDIUM AU LABO MAUVAIS GESTE	
					ÎLE BRETONNE		GARÇONS D'ÉCURIE		VEDETTE DÉMONS- TRATIF			
REPTILE		HERBE AROMA- TIQUE ADIMÉ								PAPIER D'EMBAL- LAGE PLAISANTE		
						ESQUISSES FAMILIER POUR ÉDOUARD						
COUTUMES JOURS DE MATCHES			PAS TRÈS CHAUD						PETITE ÎLE			
								VOLUME DE BOIS				

SUDOKO

5	2		6				7	1
7	6		1		9	3		
		3			4			8
6						7	3	
9			5		3			4
	1	7						9
8			2			5		
		6	8		5		1	7
4	5				7		8	6

SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS

E	N	E		F		S	E	B
E	N	E		E	N	E	N	E
U		A		E		E		A
U		A		E		E		A
R		O		P		S	N	I
		R		O		E	T	A
S		D		S		S	N	I
E	N	E		N		G	O	A
A	I	G		A		T	R	I
T		A		N		S	A	R
N				A		M	E	R
A		S		A		R	S	E
A		S		A		R	S	E
E		N		E		R	E	G
N		E		X		U	E	D
A		S		U		E	L	E
		N		O		C	N	C
M		O		R		F	E	R
S		A		I		N	S	
G		P		P		A		T

SUDOKO — LES MOTS CROISÉS

2	6	1	8	5	3	9	4	7
3	9	4	7	1	2	6	8	5
5	8	7	4	6	9	2	1	3
9	7	5	1	3	8	4	2	6
8	1	2	6	4	7	3	5	9
4	3	6	9	2	5	1	7	8
1	5	9	2	8	6	7	3	4
7	2	8	3	9	4	5	6	1
6	4	3	5	7	1	8	9	2
T	S	E	R	A	S	M	E	N
N	I	A	S	P	E	L	A	N
E	S	A	T	E	S	A	K	E
T	A	T	E	S	T	E	A	T
S	R	A	E	M	E	J	I	S
V	A	S	I	O	N	S	C	A
D	E	L	E	O	G	A	U	E
R	A	N	E	I	E	S	T	E
O	U	A	R	E	A	D	T	O
N	V	H	O	R	A	S	I	E
T	N	A	I	G	E	S	T	E
S	A	T	R	A	I	L	A	S
E	A	M	A	D	I	S	D	E
12	11	10	9	8	7	6	5	4

Le 29 octobre 1965, Mehdi Ben Barka, figure de la gauche marocaine, opposant déterminé de la monarchie de Hassan II, disparaît à jamais à Paris, après un rendez-vous prévu devant la brasserie Lipp. Dans un Maroc alors secoué par les crises politiques, l'agression de l'Algérie la « guerre des sables » et les purges internes, son exil et son rôle international lui avaient fait une cible. L'ouvrage de Mahdi Boukhalfa place ce fil rouge historique dans un prisme rigoureux, il s'adresse « à la mémoire de tous ceux qui, au Maroc, ont combattu pour plus de justice sociale et une monarchie à visage humain ». À ce titre, il entend participer à la réparation d'une mémoire occultée, et faire entendre, dans un écho algérien et panafricain, un récit qui bouscule les récits officiels. Dans ce volume (déjà précédé par Makhzen et Un voisinage si encombrant) l'auteur affirme avoir mis au jour trois éléments inédits :

1. Janvier 1965, Alger : tentative d'assassinat sur la personne d'un sosie algérien de Ben Barka.

Selon Boukhalfa, Ben Barka était traqué à Alger, où il s'était réfugié après l'affaire de juillet 1963. Il aurait échappé à un attentat, mené « en plein Alger, dans la rue Didouche Mourad », contre un Algérien, sosie parfait du dirigeant marocain. L'agression aurait eu lieu peu avant le maghreb, en plein mois de ramadhan. Cet épisode, ignoré de nombreux travaux et médias internationaux, viendrait étoffer un scénario d'élimination fomenté par les services marocains à l'étranger.

2. Mort à Paris dans une baignoire, et non dans la villa de Bouche-Chèche

Contrairement aux versions de l'assassinat de Ben Barka dans une villa de banlieue parisienne, Boukhalfa soutient que le dirigeant a été tué « dans une baignoire et dans un appartement parisien, et non dans la villa de Bouchesèche ». L'auteur met en cause l'implication du colonel Ahmed Dlimi. Il cite des informations attribuées au Mossad, lequel aurait « sous-traité la disparition du leader de la gauche marocaine ».

3. Corps enterré dans une forêt parisienne, dissous par produit chimique

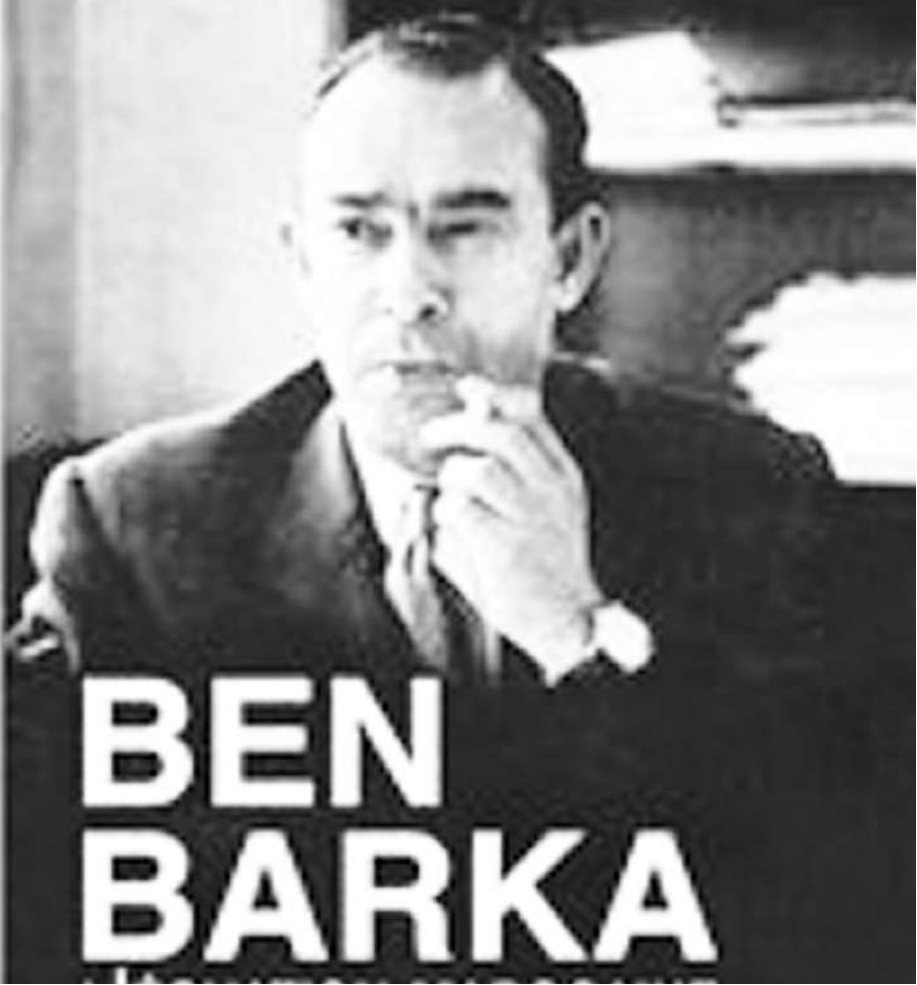
L'ouvrage avance que Ben Barka aurait été enterré de nuit dans une forêt proche de Paris (certains indices pointent vers la forêt de Saint-Germain) après avoir été enveloppé, dissous à l'aide d'un produit chimique, puis recouvert de chaux. Les auteurs récents (journalistes israéliens, ex-agents de renseignement) seraient les seuls à en avoir parlé.

Ces trois volets, crédibles ou non à ce stade, ouvrent donc la voie à une réparation, celle d'un dossier longtemps figé, dans lequel se mêlent monarchie marocaine, services secrets, États tiers et espionnage international.

Livre & mémoire

« Ben Barka, Pourquoi ? » : enquête explosive sur un assassinat d'État

Paru aux Presses du Chécliff, « Ben Barka, Pourquoi ? » de Mahdi Boukhalfa revient avec une acuité inédite sur la disparition de Mehdi Ben Barka, 60 ans après les faits. L'ouvrage met au jour trois nouveaux volets (une tentative d'attentat à Alger, une mort à Paris dans une baignoire, un corps enterré dans une forêt) qui viennent bousculer les récits établis de cet épisode central de



Le livre éclaire aussi le contexte politique qui fut celui de Ben Barka, après avoir été étudiant en mathématiques à Alger, il s'est engagé dans les rangs de l'UDMA, du PPA puis du MTLD. Il fonda en novembre 1959 l'UNFP (Union nationale des forces populaires) et incarna la gauche marocaine, panafricaniste et tiers-mondiste. Fidèle à l'indépendance du Maroc, mais critique vis-à-vis de sa monarchie, il fustigeait la continuité d'une domination post-coloniale et militait « pour un autre Maroc que celui de la monarchie alaouite ». La tentative d'attentat à Alger marque ce lien géographique et politique, alors que l'Algérie fraîchement indépendante accueille les révolu-

tionnaires, Ben Barka y trouve refuge après l'affaire dite du « complot de juillet 1963 ». Depuis Alger, il condamne l'agression marocaine contre l'Algérie en 1963. Ce faisant, il devient un « danger réel pour le roi Hassan II ». Sur le plan international, ses contacts (avec Ernesto Che Guevara, Malcolm X, Nelson Mandela et d'autres acteurs du tiers-monde révolutionnaire) en font une « cible symbolique ». L'un des mémoires centrales du livre est que « vivre dans la dignité nécessite des sacrifices et de l'endurance face à l'adversité et à la souffrance ». À l'en croire, l'élimination de Ben Barka n'est pas seulement un assassi-

nat politique mais une disqualification d'un modèle alternatif d'organisation du pouvoir au Maghreb. Mahdi Boukhalfa se présente comme journaliste-historien scrupuleux, s'appuyant sur dépêches anciennes (notamment du journal algérien El Moudjahid, article du 22 janvier 1966) et sur témoignages rarement exploités. L'ouvrage revendique également trois nouveautés majeures ; il en est la troisième publication consacrée au Maroc pour l'auteur. Toutefois, les révélations étonnantes qu'il livre (implication du Mossad, dissolution chimique du corps, lieu d'enterrement secret) suscitent des interrogations. La documentation secrète ou classifiée reste partiellement inaccessible, l'auteur lui-même admet qu'il s'agit de faits « d'autres versions ». Le lecteur est donc invité à lire ces allégations non comme des certitudes académiques mais comme des pistes de recherche. Dans une Algérie où l'histoire partagée avec le Maroc est lourde, l'ouvrage joue un rôle mémoire, il rappelle que les affaires de l'ombre font partie intégrante des grands récits nord-africains, et que leurs éclairages peuvent restructurer notre compréhension de la période. Dans un contexte où les régimes autoritaires ou monarchiques continuent à imposer des récits officiels souvent lisses, « Ben Barka, Pourquoi ? » vient secouer les certitudes. Il remplace l'image d'un Ben Barka qui disparaît à Paris uniquement par un complot marocain par une série d'événements plus vaste, plus transnational, incluant Alger, Paris, Israël. Il restitue le temps long, la trajectoire du leader, ses échecs, ses alliances, ses espoirs, son exil, puis sa disparition. Il met en relief la dimension mémoire, rendre justice à ceux qui ont combattu pour un « visage humain » de la monarchie et plus de justice sociale, selon l'auteur. Il ouvre des questionnements sur la coopération entre services secrets dans les années 1960, sur la pertinence de recoller les fragments laissés par les archives, les fuites, les récits personnels. Pour les lecteurs algériens comme pour les francophones intéressés par l'histoire maghrébine, cet ouvrage est un pont entre l'histoire officielle et les coulisses. Il fait également écho à votre propre travail, dans vos recherches historiques, la question des archives, de la mémoire brisée et de l'écrit documentaire vous est familière, et ce livre s'inscrit dans cette lignée. « Ben Barka, Pourquoi ? » se lit comme un livre de quête, celle de la vérité sur un crime d'État longtemps figé dans l'ombre. Les révélations de Mahdi Boukhalfa ne se contentent pas de reconstituer les faits ; elles invitent à interroger les systèmes de pouvoir, les alliances secrètes, la main-mise de l'État sur l'opposition, le rôle des services de renseignement. L'enjeu est historique, politique et mémoriel, faire entendre l'empreinte d'un homme, d'un mouvement, d'un combat. Et rappeler que « le silence des archives » ne saurait encore être la prison de la mémoire.

M.B

CLÔTURE DU « PANORAMA DU CINÉMA SAHRAOUI » À ALGER

Un hommage vibrant à la lutte d'un peuple pour son indépendance

La Cinémathèque algérienne a accueilli, lundi, la cérémonie de clôture du « Panorama du cinéma sahraoui », en présence de l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Khatri Addouh. Trois jours d'hommage à un cinéma de résistance, placé sous le signe de « la liberté ». La Cinémathèque algérienne a abrité, lundi, la clôture de la manifestation « Panorama du cinéma sahraoui », organisée depuis samedi dernier sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts. À cette occasion, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Khatri Addouh, a effectué une visite au Centre algérien de cinématographie, en compagnie de son directeur, Adel Mekhalfa. L'événement, consacré à la production

cinématographique sahraouie et étrangère dédiée à la cause du Sahara occidental, s'est distingué par une programmation riche mêlant projections, débats et expositions. Parmi les moments forts de cette dernière journée, la projection du film « Wanibik » du réalisateur algérien Rabah Slimani a retenu l'attention du public. Le long-métrage retrace la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance et évoque le « mur de la honte », érigé dans les années 1980 par l'armée marocaine pour isoler les territoires occupés. Le film met également en lumière les étudiants de l'école de cinéma de Boujdour, formés dans les camps de réfugiés sahraouis installés près de Tindouf. Au terme de sa visite, Khatri Addouh a salué le travail des organisateurs et du directeur de la Cinémathèque. « Cette manifestation a fait

connaître le cinéma sahraoui qui reflète le combat du peuple sahraoui durant plus de 50 ans », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « Ce cinéma reflète la volonté de notre peuple et son attachement à la vie, mais aussi sa conscience du fait que vivre dans la dignité nécessite des sacrifices et de l'endurance face à l'adversité et à la souffrance ». L'ambassadeur a également souligné la portée historique et mémorielle de l'art cinématographique. « Cette expérience douloureuse servira à bâtir un avenir et donner un sens à l'existence du peuple sahraoui à l'ombre de l'indépendance », a-t-il affirmé, insistant sur « l'importance du cinéma dans la documentation de l'histoire et l'archivage de l'expérience sahraouie ». De son côté, le directeur de la Cinémathèque, Adel Mekhalfa, s'est félicité de la réussite de

la manifestation et a réaffirmé la disponibilité de l'institution à accueillir d'autres initiatives en soutien au peuple sahraoui. Durant trois jours, le « Panorama du cinéma sahraoui », organisé sous le slogan « Le cinéma pour la liberté », a permis de découvrir une sélection de films et de documentaires évoquant les combats, les espoirs et la résilience du peuple sahraoui. Les réalisateurs Saïd Mehdaoui, Rabah Slimani et Salim Hamdi ont participé à plusieurs rencontres-débats, revenant sur le rôle du septième art dans les mouvements de libération et la transmission des mémoires collectives. Cette édition du Panorama du cinéma sahraoui aura confirmé la place du cinéma comme outil de résistance et de préservation d'une identité que nul mur, aussi long soit-il, ne saurait effacer.

Samy T.



- Alger 42°
- Ouargla 29°
- Oran 30°
- Constantine 41°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:34	12:54	15:55	18:26	19:45

L'hôtel El Palace de Barcelone récupéré par l'Algérie

Dans son édition d'hier, le journal espagnol La Vanguardia a révélé que l'hôtel Palace de Barcelone est désormais la propriété de l'État algérien. En effet, selon les informations fournies par ce média espagnol, le Palace de Barcelone, anciennement connu sous le nom du Ritz, et considéré comme le plus ancien hôtel de luxe de la ville, appartient depuis quelques semaines à l'État algérien.

Le Fonds national d'investissement (FNI) d'Algérie, une institution financière publique placée sous l'autorité directe du chef du gouvernement, a pris possession le 1^{er} août dernier « de la pleine maîtrise du domaine » situé au numéro 664-668 de la Gran Via de les Corts Catalanes. Depuis 2011, cet immeuble appartenait à l'homme d'affaires algérien Ali Haddad, actuellement incarcéré pour détournement de fonds, abus de pouvoir et

corruption. Lors d'un discours prononcé récemment en marge d'une visite au ministère de la Défense, le président Tebboune avait évoqué la récupération de cet hôtel sans toutefois en mentionner explicitement le nom. « En Espagne, les autorités nous ont restitué un hôtel cinq étoiles acquis illicitement par une personne grâce à des fonds détournés », avait-il déclaré à cette occasion.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION /Mercredi 29 Octobre 2025//N° 1193// PRIX

La journée du samedi 1^{er} novembre chômée et payée

À l'occasion de la fête de la Révolution et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du samedi 1^{er} novembre 2025 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi que pour les personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée », précise la même source. Toutefois, « les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté », souligne le commu-

La journée du samedi 1^{er} novembre, qui coïncide avec la célébration du 71^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, sera chômée et payée, indique un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative, publié hier.



Sila L'ETUSA prévoit des navettes spéciales pour le transport des visiteurs vers et depuis le Palais des expositions

L'Entreprise publique de transport urbain et suburbain (ETUSA) a annoncé, hier dans un communiqué, la programmation de navettes spéciales pour le transport des visiteurs du Salon international du livre d'Alger (SILA), dans sa 28^e édition qui se tiendra au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger). Ces navettes sont prévues à partir de jeudi jusqu'à la fin de la manifestation, le 8 novembre prochain, et ce, au niveau des stations d'El Harrach,

Place des Martyrs, Place du 1^{er} Mai, Place Audin, Baraki, Ben Aknoun, Hammadi en passant par Rouiba, et Sidi Abdellah. La première navette au départ de ces stations vers le Palais des Expositions est prévue à 10 h 00, et la dernière navette de retour du Palais des Expositions à 20 h 30, selon le communiqué précisant que le prix du ticket est à 50 DA pour les zones urbaines et à 100 DA pour les zones suburbaines.

Air Algérie lance deux lignes reliant Alger à Guangzhou et Rotterdam

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé, hier dans un communiqué, l'entrée en service de deux nouvelles lignes internationales reliant Alger à Guangzhou (Chine) et à Rotterdam (Pays-Bas). Les premiers vols sur ces lignes ont été effectués hier lundi à destination de Guangzhou et ce mardi à destination de Rotterdam, précise la même source. « Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la compagnie visant à renforcer sa présence à l'international et à relier l'Algérie à d'importants pôles économiques et commerciaux en Asie et en Europe, offrant ainsi à ses clients davantage de destinations directes et d'options de voyage confortable », indique la compagnie aérienne. Air Algérie a réaffirmé, dans son communiqué, « son engagement à poursuivre la modernisation de sa flotte et l'élargissement de son réseau, contribuant ainsi à consolider la position du transporteur national et à renforcer le rôle de l'Algérie en tant que hub régional du transport aérien ».

Championnat arabe des clubs féminins de volley-ball

Le NCB s'impose face à Rouad de SyrieLe Naciria Club de Béjaïa s'est imposé sans difficulté face à la formation syrienne de Rouad, remportant la rencontre en trois sets secs lors de cette 3^e journée du Championnat arabe des clubs. Le NCB totalise désormais 7 points et se prépare pour les trois prochaines confrontations, à commencer par celle de jeudi contre les Koweïtiennes de Salwa El Sabah.

Renforcement des liens historiques entre l'Algérie et le Vietnam

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Abdelmalek Tacherift, a reçu, lundi, une délégation du Parti socialiste vietnamien conduite par M. Nguyen Ngoc Tho, en visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, M. Tacherift a mis en avant la profondeur des relations historiques unissant les deux pays frères, fondées sur leur lutte commune contre le colonialisme et leur attachement partagé aux valeurs de liberté et de libération, précise la même source. À cette occasion, le ministre a présenté un exposé global sur les missions de son département, notamment celles relatives à la protection sociale des moudjahidine et des ayants droit, ainsi qu'aux efforts de sauvegarde de la mémoire nationale, considérée comme un lien entre les générations pour transmettre le message du 1^{er} Novembre. Pour sa part, M. Nguyen Ngoc Tho a exprimé sa profonde admiration pour la Révolution algérienne, la qualifiant de source d'inspiration majeure pour les mouvements de libération en Afrique et dans le monde. Il a également souligné que le peuple vietnamien demeure fier des relations historiques entre les deux nations et salue les positions constantes de l'Algérie sur la scène internationale.

Grippe saisonnière :

Des spécialistes soulignent l'importance de la vaccination pour éviter les complications graves

Des professionnels de la santé publique ont insisté, lundi dernier à Alger, sur l'importance de la vaccination contre la grippe saisonnière, étant le moyen le plus efficace pour éviter les complications graves que cette affection pourrait entraîner, notamment chez les personnes vulnérables et les malades chroniques. Lors d'une journée d'information et de sensibilisation sur la grippe saisonnière, organisée par l'Institut national de la santé publique (INSP), en concomitance avec le lancement de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière (2025/2026), le directeur général de l'Institut, M. Abderrezak Bouamra, a expliqué que cette rencontre vise à sensibiliser à l'importance de la prévention contre cette maladie, notamment pour les catégories vulnérables (personnes âgées de plus de 65 ans, ou les bébés de moins de 6 mois), ainsi que pour les personnes souffrant d'obésité ou de maladies chroniques telles que le diabète, outre les femmes enceintes et le personnel de santé. Il a, à cet égard, rappelé que la grippe atteint son pic durant la période allant de fin décembre à début janvier, d'où l'importance, a-t-il dit, de la vaccination précoce pour réduire le nombre de malades et protéger la société, notant que « deux (2) millions de doses de vaccin ciblant les souches virales les plus répandues ont été assurées ». De son côté, le spécialiste en immunologie, Pr Kamel Djenouhat, a mis en garde contre le risque de propagation de la maladie, lié aux déplacements, rappelant que « la prévention dans la médecine moderne est le meilleur moyen d'éviter les risques de toute maladie, d'où la nécessité de se faire vacciner dès le début de la saison afin de se protéger contre toute complication éventuelle et d'éviter la prise inappropriée d'antibiotiques ». Il a cité les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) indiquant que 3 à 5 millions de cas graves ont été enregistrés dans le monde et qu'entre 290 000 et 650 000 personnes sont décédées en raison de problèmes respiratoires dus à la grippe. Concernant le Réseau national de surveillance de la grippe saisonnière et de la COVID-19, le Dr Lazazi Assia a expliqué qu'il couvre actuellement les wilayas d'Alger, Blida, Médéa, Tipaza, Constantine et Oran, où il « surveille périodiquement la propagation des virus et de leurs souches, avec l'appui des médecins membres du réseau ». À son tour, le Dr Iman Ferada, du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Douera, a évoqué la grippe chez les enfants, expliquant que « les bébés prématurés et les bébés de moins de 6 mois, ainsi que les enfants atteints de maladies chroniques ou d'obésité, sont les plus exposés aux complications graves », mettant l'accent sur l'importance de la vaccination, et de l'allaitement maternel pour les enfants qui ne peuvent pas être vaccinés.

L'EPTV et Djezzy signent un contrat-cadre de coopération

Hier, à Alger, l'établissement public de télévision (EPTV) et l'opérateur de téléphonie mobile « Djezzy » ont procédé à la signature d'un contrat-cadre de coopération dans les domaines d'intérêt commun, indique un communiqué de Djezzy. La cérémonie de signature s'est déroulée en marge de la célébration du 63^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la radio et la télévision, un moment qualifié de

« hautement symbolique pour le secteur audiovisuel national ». Le directeur général de l'EPTV, M. Mohamed Baghali, et le directeur général de « Djezzy », M. Boumediene Senouci, ont pris part à cette cérémonie, précise la même source. Ce contrat-cadre « permettra aux deux entreprises de développer leur coopération dans plusieurs domaines d'intérêt commun, notamment la transformation numérique, la valorisation du contenu audiovisuel, l'innovation technologique et l'exploitation des potentialités offertes prochainement par la 5G », ajoute le communiqué, en vue « d'assurer une meilleure connectivité et de favoriser l'adoption de solutions technologiques modernes au service du secteur audiovisuel national ». À travers ce contrat-cadre, l'EPTV et « Djezzy » visent à « bâtir une dynamique commune qui favorise le partage d'expériences, l'innovation et la création de

valeur ajoutée au service du développement et de la modernisation du secteur audiovisuel national », a déclaré à cette occasion M. Senouci. En outre, cet accord constitue « une base structurante pour une collaboration durable entre deux acteurs majeurs du paysage médiatique et numérique algérien, animés par la même ambition : mettre la technologie et la connectivité au service de l'innovation et du progrès », conclut le texte.